

**Les émigrés sénégalais et les nouvelles technologies  
de l'information et de la communication**

**Serigne Mansour Tall**

Document préparé pour le projet de l'UNRISD  
"Les nouvelles technologies de l'information et de la communication  
et le développement social au Sénégal"

mai 2002



**L'Institut de Recherche des Nations Unies pour le Développement Social (UNRISD)** est une institution autonome qui entreprend des recherches multidisciplinaires sur les dimensions sociales de problèmes contemporains du développement. L'Institut est guidé, dans son travail, par la conviction qu'il est indispensable, pour définir des politiques efficaces de développement, de bien comprendre le contexte social et politique. L'Institut tente donc de donner aux gouvernements, aux organismes de développement, aux organisations de base et aux universitaires, les moyens de mieux comprendre comment les processus et les politiques de développement, que modifient la situation économique et sociale et l'environnement, affectent divers groupes sociaux. Travaillant par l'intermédiaire d'un vaste réseau de centres nationaux de recherche, l'UNRISD vise à encourager une recherche originale et à renforcer la capacité de recherche des pays en développement.

Le programme de recherche de l'UNRISD s'organise autour de cinq domaines: Politique sociale et développement; Démocratie, gouvernance et droits de l'homme; Identités, conflit et cohésion; Société civile et mouvements sociaux; et Technologie, entreprise et société.

Pour obtenir des publications de l'Institut, veuillez prendre contact avec le Centre de référence.

UNRISD  
Centre de référence  
Palais des Nations  
CH-1211 Genève 10  
Suisse  
Téléphone: +41 (0)22 917 3020  
Fax: +41 (0)22 917 0650  
E-mail: [info@unrisd.org](mailto:info@unrisd.org)  
Internet: <http://www.unrisd.org>

Copyright © Institut de Recherche des Nations Unies pour le Développement Social (UNRISD).

Le présent document ne constitue pas une publication officielle de l'UNRISD. La responsabilité des opinions exprimées dans les études signées n'engagent que leurs auteurs et la disponibilité de telles études sur le site Internet de l'UNRISD (<http://www.unrisd.org>) ne signifie en aucun cas qu'il existe un soutien quelconque de l'UNRISD aux opinions qui y sont exprimées. Aucune publication ou distribution de tels documents ne peut être permise sans l'autorisation préalable de leurs auteurs, à l'exception d'un usage personnel.

La migration internationale a marqué l'évolution du Sénégal au cours de ces deux dernières décennies. Quoique ancienne, la migration des Sénégalais vers l'extérieur a connu un développement rapide et des implications sociales et économiques significatives durant les années 1980 et 1990. Surtout, cette migration s'est diversifiée durant cette période tant dans ses destinations que dans l'origine de ses départs, posant aussi de manière plus complexe, la problématique des relations avec le pays d'origine. La nécessité d'établir des « relations à distance », c'est-à-dire l'ensemble des formes de liens à la fois économiques, financières et sociales entre les émigrés et le pays d'origine devient un impératif d'autant plus que les pays d'accueil sont de plus en plus lointains et de moins en moins liés au Sénégal. L'émigré est un acteur dont l'espace d'évolution est distribué entre plusieurs territoires. Le système migratoire est organisé entre différents pôles : les pays d'origine, les pays d'accueil et les zones d'investissement. Pour articuler et animer cet espace réticulaire, l'émigré doit assurer une circulation de l'information entre les différents pôles du système qui, malgré la distance, fonctionne en interaction quasi permanente. Les émigrés ont un besoin de communication de la même manière que tous les acteurs évoluant en réseau dans un contexte d'allongement des distances et de mobilité des acteurs.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sont les supports modernes (câble, satellite, réseaux *on line*, applications télématiques) qui facilitent la circulation des idées et la mise en relation des données et des hommes. Cette étude vise à comprendre le rôle et la place des NTIC dans les « relations à distance » entre les émigrés et leurs familles restées au pays. Les modes d'utilisation et d'appropriation de ces technologies par les émigrés sont complexes. Dans le contexte précis de cette étude portant sur les espaces d'origine des émigrés longtemps peu intégrés dans les réseaux modernes de communication, l'appellation nouvelles technologies peut être déroutante pour le lecteur. En effet, le téléphone filaire peut être ancien et banal à Dakar tout en venant d'être connu à M'Benguène, ce village du département de Kébémér sorti d'un isolement technologique grâce aux investissements de ses ressortissants émigrés en Italie. Ainsi, comme le remarque Mucchielli (1998 : 9), « l'analyse des contextes, et par conséquent des logiques à l'œuvre dans les situations de communication, est donc primordiale ». Nos recherches de terrain ont eu pour cadre le centre-ouest du Sénégal. L'installation d'une sécheresse chronique depuis le début des années 1970 y a hypothéqué la production arachidière, principale spéculation agricole, et favorisé le départ en masse de ses habitants vers l'Italie au milieu des années 1980. Notre étude analyse l'appropriation des NTIC par les émigrés et les logiques induites, qui sont d'après Mucchielli (1998 :10), des « logiques organisationnelles de pouvoir et de connaissance et de pouvoir hiérarchique, logique culturelle de bienséance, logique culturelle de savoir-faire, logiques psychosociales de peur de la dévalorisation ou du contrôle... ». Comme toute innovation, les NTIC remettent en cause des croyances et des connaissances séculaires, des positions acquises depuis longtemps, des organisations locales déjà consolidées.

Eu égard aux difficultés climatiques et à un contexte socio-économique caractérisé par les déflations dans le secteur public avec les « départs volontaires » et l'installation du chômage, la migration vers l'étranger constitue une des réponses majeures à la crise persistante. Le développement des NTIC coïncide avec un besoin croissant des émigrés sénégalais en matière de transfert financier que l'utilisation de technologies de l'information comme le fax et le téléphone a révolutionné. Notre étude sur les transferts financiers des émigrés sénégalais de New York<sup>1</sup> avait montré la prééminence des structures informelles grâce à une adoption des NTIC. En effet, les transferts bancaires étaient plus sûrs, mais les transferts informels étaient plus rapides et plus accessibles. Au demeurant, on assiste à une imbrication entre la finance internationale et les télécommunications. Des technologies anciennes deviennent nouvelles avec des supports modernes : la radio avec la modulation de fréquence, la télévision avec le MMDS et le numérique, le téléphone avec les satellites.

Des mutations sociales rapides résultent des relations entre les émigrés et leurs familles résidant au Sénégal. Celles-ci sont entretenues grâce aux envois des émigrés qui acquièrent ainsi un pouvoir de décision dans la gestion des affaires domestiques facilitée alors par les NTIC. Les implications sociales ont été appréhendées grâce à des enquêtes qualitatives approfondies. Par exemple, par l'intermédiaire d'entreprises spécialisées dans la vente à distance de denrées alimentaires, des émigrés pourvoient aux dépenses d'entretien de leurs familles en s'appuyant sur les réseaux de commerçants et sur les facilités offertes par les NTIC. Les émigrés permettent l'accès des NTIC à

---

Tall, S ; M. 1998 : 73-90.

leurs familles en prenant en charge les frais de raccordement au téléphone fixe ou en offrant des appareils cellulaires. Les émigrés assurent souvent le paiement des factures. Pour les besoins de la gestion à distance de l'espace domestique et de leurs affaires, les émigrés introduisent d'autres formes d'utilisation des NTIC.

Comment les émigrés s'approprient-ils les NTIC ? Comment celles-ci entraînent-elles une dématérialisation des transferts financiers des émigrés et une facilitation de la circulation des capitaux privés ? Quel est le rôle des migrants dans la pénétration de ces technologies dans les villages *a priori* isolés ? Quelles sont les implications sociales et économiques de l'accessibilité des NTIC ? Cette étude tente de comprendre comment les émigrés sénégalais et leurs familles restées au pays se servent de ces nouveaux outils de communication et, en retour, comment ces outils influencent leurs relations et leurs modes de vie. C'est dans cette dialectique de l'utilisation passive et réceptive des NTIC et leur appropriation dynamique et active que se construit cette réflexion. En s'appuyant sur les opportunités offertes par les NTIC, les émigrés grâce à leur argent et leur entregent essaient d'insuffler une dynamique nouvelle à leurs relations avec les familles restées au pays d'origine. Cette étude se place donc au cœur de l'articulation entre l'innovation technologique et les changements sociaux sous l'influence d'un acteur clef : l'émigré .

La méthodologie a combiné une approche macro (inventaire des statistiques locales et nationales de la télédensité), et une approche micro (analyse qualitative des mutations induites par les NTIC à l'échelle locale). Une collecte de données statistiques auprès des sociétés de télécommunications a permis de constituer une base quantitative sur l'évolution rapide du téléphone au Sénégal. Elle a aussi permis de dresser un état des lieux de la téléphonie : nombre d'abonné et de connexions, évolution des appels, origine et destination des appels... Des enquêtes qualitatives (*focus groupes*, Interviews semi-structurées (ISS), entretiens, enquêtes spécifiques, enquêtes participatives) ont été menées. L'étude des relations à distance entre émigrés et familles d'origine a été faite grâce à une collecte combinée de données qualitatives et statistiques sur le rôle des NTIC dans les transferts financiers des émigrés sénégalais auprès des structures spécialisées. L'analyse de quelques sites de référence très visités par les émigrés a complété cette recherche. Ces sites constituent des prolongements des médias sénégalais dans les pays d'accueil, des « fenêtres » ouvertes sur le Sénégal.

### **Les émigrés adoptent les NTIC et renforcent les « relations à distance ».**

Dès que la question de l'insertion professionnelle dans le pays d'accueil est assurée, le migrant international réactive les liens avec la famille d'origine. Le téléphone est le médium le plus usité pour le rétablissement des liens. Souvent, les émigrés prennent en charge collectivement les frais de desserte pour que l'électricité et le téléphone arrivent dans leurs villages. Ils assurent l'accès à une ligne téléphonique et le paiement de la facture à leurs familles. Les émigrés ramènent aussi lors de leurs retours en vacances divers appareils électroniques (appareils de téléphone cellulaire, postes de télévision et de radio, magnétoscopes, caméscopes...) qui contribuent à améliorer l'équipement de leurs domiciles. L'émigré s'approprie les nouveaux outils de communication en les faisant rentrer dans sa propre sphère. Il utilise les NTIC selon ses propres référents, c'est-à-dire qu'il les inscrit dans un cadre personnel d'utilisation qui ne correspond pas souvent à la fonctionnalité d'origine de la technologie. Dans la pratique, les modes d'usage des NTIC découlent d'un processus d'appropriation complexe faisant d'un outil aussi personnel que le téléphone cellulaire un instrument communautaire de désenclavement d'un village. La fonction sociale demeure encore prééminente dans le processus d'appropriation de ces technologies par les émigrés. Le téléphone amplifie le cercle des relations interpersonnelles au-delà des frontières, gomme l'effet ralentisseur du temps dans la mise en relation et procure un effet dynamique et interactif du processus de communication.

### **Le téléphone fixe : une croissance exponentielle de la télédensité.**

En 1985, la SONATEL est créée par la dissociation des services postaux et ceux des télécommunications. Le parc de lignes téléphoniques fixes dont il a le monopole est d'environ 206 000 lignes en 2001, soit une progression de près de 20 % par an. Ce parc était de 23 000 lignes lors de sa création, en 1985. À une échelle plus réduite, on mesure la rapidité du développement de la connexion téléphonique. L'évolution de la connexion au téléphone filaire a été particulièrement rapide dans la région de Louga grâce aux émigrés qui non seulement ont construit des maisons qu'ils ont

équipées de téléphone mais ont souvent dans un premier temps payé les frais d'installation dans la concession familiale. En effet, le premier investissement du migrant est le téléphone utilisé pour entrer en relation avec la famille restée au pays. Tout se passe comme si le téléphone prolongeait l'espace domestique dans le pays d'accueil quand on sait que les formes d'organisation de la famille s'appuient sur l'oralité. Le nombre d'abonnés a triplé en moins de sept ans à Louga, passant de 1821 à 5 963. Cette croissance est d'autant plus paradoxale que le contexte économique régional est marqué par des difficultés structurelles liées à la dépendance de l'économie locale à la culture arachidière fortement éprouvée par la sécheresse et la baisse des cours mondiaux. Les retombées financières de l'émigration vers l'Italie, particulièrement dynamique, sont en partie responsables de l'augmentation de la télédensité dans la région de Louga. Le téléphone alors absent dans la périphérie des villes de la région et dans les villages attenants commence à s'y développer.

Entre 1960 et 1990, les abonnements n'ont pas dépassé 100 lignes téléphoniques à Kébémér. Avec le développement de l'émigration des Kébémérois vers l'Italie à la fin des années 80, la Société nationale des Télécommunications (SONATEL) a enregistré beaucoup de demandes. La croissance du nombre des abonnés au téléphone fixe est essentiellement liée au boom des connexions résidentielles. En 1990, dans la ville de Kébémér, 60% des lignes appartenaient aux services déconcentrés de l'État, à des ONG et entreprises commerciales. Le nombre d'abonnés au téléphone fixe dans la ville de Kébémér a été multiplié par sept entre 1991 et 2001. La tendance s'est inversée en l'an 2000, les abonnements domestiques représentent 90 % du nombre des lignes téléphoniques. Les émigrés sont détenteurs de 60 % de ces abonnements domestiques localisés surtout dans les extensions récentes de la ville. La multiplication des lignes se fait surtout vers les quartiers périphériques nouveaux que les émigrés se sont appropriés. Ils y ont réalisé des investissements immobiliers de standing équipés de téléphone de manière systématique pour être en contact avec la famille durant leurs séjours à l'étranger. Les responsables de la SONATEL estiment que les émigrés sont à la base de près de 400 lignes téléphoniques à Kébémér, soit plus de la moitié des abonnés. Seulement, il est difficile sans une enquête quantitative de distinguer émigrés et non émigrés parmi les abonnés. Grâce au téléphone, les émigrés peuvent convoier des ressources financières, s'informer de la vie de leurs parents, identifier des opportunités d'investissement dans le pays d'origine.

Il est difficile d'ailleurs de limiter le nombre des usagers d'une ligne téléphonique à la seule concession ou carré où l'appareil est installé. La réception des appels téléphoniques peut se faire chez les voisins sans aucune contrepartie financière. On assiste alors à une utilisation communautaire des lignes existantes de téléphone fixe. La couverture totale du pays par le téléphone portable assure aux zones rurales le saut de l'obstacle coûteux que constitue la mise en place des réseaux de téléphone filaire.

### ***Le téléphone cellulaire ou l'implosion d'une nouvelle technologie***

Le téléphone cellulaire, qui s'est rapidement développé au Sénégal, constitue une réponse à la mobilité des Sénégalais. Il s'est facilement intégré dans un contexte social caractérisé par l'oralité et l'analphabétisme. Au-delà de l'aspect fonctionnel de cette technologie et son inscription dans les us et coutumes, son rôle dans le processus de différenciation sociale a facilité son appropriation par les couches aisées et par un mimétisme généralisé que l'on note pour une bonne partie de la population. Le téléphone cellulaire était un instrument de prestige social. Cependant, il y a toute une nuance dans le prestige social induit par la détention d'un appareil cellulaire tant dans le type d'appareil détenu que dans le type d'abonnement contracté. L'accès à cet outil de communication est lié seulement à la détention d'un appareil et au paiement de la connexion auprès des deux opérateurs (SONATEL et SENTEL) présents au Sénégal. Le jeu de la concurrence favorise une baisse de la connexion et des tarifs de communication et, par conséquent, un accroissement du nombre des abonnés au cellulaire. L'évolution de la téléphonie cellulaire est particulièrement rapide. Le nombre de lignes cellulaires de la SONATEL a été multiplié par plus de 150 en moins de 5 ans passant de 1395 lignes en 1996, 6942 en 1997, 22 110 en 1998, 73 472 en 1999 à 150 000 lignes en 2000. (*Données extraites des rapports généraux annuels de la SONATEL paraissant les mois de décembre de chaque année*).

La SONATEL comptait plus de 200 000 abonnés en 2001 au moment où la SENTEL, le deuxième opérateur de la téléphonie mobile, enregistrait près de 50 000 abonnés. Le prix de l'appareil restant encore prohibitif pour une grande partie des Sénégalais, son développement rapide peut paraître paradoxal dans un contexte de paupérisation. Seulement, selon les résultats de notre enquête portant

sur un échantillon de 100 personnes détenant un appareil de téléphone cellulaire en milieu rural, 97 % l'ont reçu gratuitement d'un parent et 95 % de ces donneurs étaient des émigrés qui leur ont laissé l'appareil utilisé lors de leurs vacances. L'analyse de l'appropriation du téléphone cellulaire dans deux villages étudiés montre la complexité de son utilisation par les populations. Ces deux villages, non desservis par les lignes fixes, sont caractérisés par un sous-équipement réel malgré leur proximité avec la ville de Kébémér. Les deux personnes rencontrées (Khady Diagne et Sarakh Sène) sont des jeunes qui détenaient en mars 2000 les seuls appareils de téléphone cellulaire de leurs villages.

*« Alizé Khady Diagne » : le lien ombilical entre Gade Kébé et le reste du monde*

Khady Diagne est une épouse d'émigré âgée de 30 ans environ habitant le village de Gade Kébé dans la région de Louga. Son village de près de 150 habitants, distant de deux kilomètres de Kébémér (chef lieu de département), n'est pas desservi par le téléphone filaire. Pour communiquer avec son épouse, son mari émigré en Italie lui a laissé l'appareil de téléphone portable qu'il utilisait lors de ses dernières vacances. Son appareil est le seul lien matériel entre le village et l'extérieur. Outil individuel, le téléphone portable de Kady Diagne est connu dans le village par le nom commercial de la SONATEL, « Alizé Khady Diagne ». Tous les habitants de ce village se sont appropriés ce seul instrument de communication entre le village et l'extérieur. « L'Alizé de Khady Diagne » remplit, entre autres fonctions, celles :

- de point de réception d'appels domestiques pour tous les villageois. Le numéro de Khady Diagne fonctionne en effet comme un numéro communautaire. Souvent, elle donne l'appareil à un enfant qui se charge de le remettre au correspondant en ligne.
- d'instrument de diffusion de l'information sur les cérémonies familiales. Les informations concernant des personnes habitant dans le village (cérémonies familiales, avis de décès, réunions administratives) sont communiquées à Khady Diagne qui se charge de joindre les destinataires.
- de point de contact des jeunes filles du village qui travaillent comme domestiques dans la ville proche et ont besoin de communiquer avec leurs employeurs ;
- de relais des commerçants « *banas banas* » qui ont besoin d'être joints par leurs clients et correspondants ou de connaître l'état des marchés.

On perçoit à travers cet exemple les capacités de transformation d'un outil individuel de communication comme le téléphone cellulaire en un instrument relais communautaire entre le village et l'extérieur. Tout un système de solidarité et toute une organisation sociale sous-tendent cette appropriation. Le téléphone cellulaire, outil par essence individuel, est partagé ici entre plusieurs personnes. Si les télécentres ont démocratisé l'accès du téléphone en permettant à tous ceux qui disposent de numéraire de joindre leurs correspondants, la téléphonie cellulaire a permis de déconcentrer le téléphone jusqu'aux villages les plus reculés qui ne seront pas desservis par les programmes d'équipement dans un avenir proche. Le développement de ce type de téléphone est facilité par la rapidité de sa connexion par rapport à l'installation du fixe, le non-assujettissement au paiement d'une facture pour les abonnés de la formule de pré-paiement à cartes dite *Diamondo*, la flexibilité de son utilisation. Quelques obstacles relatifs à son appropriation peuvent être notés: coût de l'appareil, absence de réseaux en certains endroits, tarif élevé des communications du cellulaire vers le fixe, vol des appareils et problème du chargement de la batterie lié à la disponibilité de l'électricité.

*Le cellulaire de Sarakh Sène à Dawakh : point de contact obligé.*

Dans le village de Dawakh Gadiaga où environ une centaine de personnes habitent dans une dizaine de concessions à quelques encablures à l'est de la ville de Kébémér, le seul appareil de téléphone cellulaire en mars 2000 appartenait à Sarakh Sène, un jeune homme de 30 ans. L'appareil lui a été offert par son frère émigré en Afrique du sud et qui avait énormément de difficultés pour joindre sa famille restée dans le village. Il supplée le téléphone fixe dans le village non encore desservi par les réseaux filaires. Sarakh a repéré dans le village les zones où le réseau est le plus accessible (près de la borne fontaine et de la mosquée). Comme le village ne dispose pas d'électricité, Sarakh a équipé son appareil de deux batteries car avec la fréquence et la longueur des appels venant de l'extérieur, la

batterie est rapidement épuisée. Chaque lundi, jour du marché hebdomadaire de la ville de Kébémér, Sarakh y recharge les deux batteries de son appareil. Il dispose aussi d'un rechargeur de téléphone cellulaire pour voiture et profite de la présence d'un véhicule dans le village (ONG, voiture particulière) pour recharger les batteries. La gestion communautaire de son téléphone cellulaire a permis à Sarakh de jouer un rôle de médiateur entre le village et l'extérieur. L'ONG intervenant dans le village informe les populations par son intermédiation des réunions et activités à tenir. Il est l'interface entre le village et ses ressortissants à l'étranger ou à Touba et Dakar. Par ce fait, il est propulsé comme responsable à la tête des organisations de jeunesse du village : groupements des jeunes, comité d'alphabétisation...

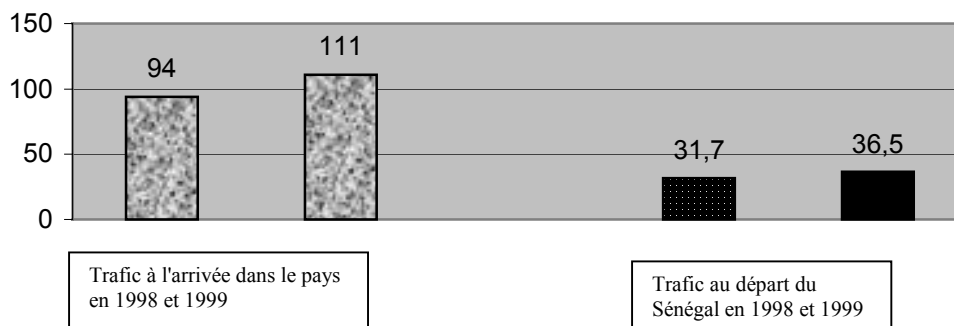
À partir de ces deux exemples qui peuvent être multipliés à souhait dans ces villages de l'émigration du centre-ouest du Sénégal, on constate que le téléphone cellulaire développe de nouvelles relations et, en même temps, assure à ses détenteurs un rôle social nouveau. Le téléphone fixe et le téléphone cellulaire ont contribué à l'émergence de nouveaux lieux de coordination de l'action de développement local en milieu rural. Les familles ne marquent-elles pas le pas devant les réseaux ? De nouveaux leaders émergent, en dépit des appartenances confrériques ou traditionnelles, leur rôle est lié essentiellement à la fonction de médiateur entre les populations et l'extérieur qui leur a permis d'extérioriser des capacités de partage, de communication et de négociation. Les lieux de concentration du téléphone sont devenus des espaces inédits d'innovation, une femme devient ainsi le principal pôle d'attraction du village à Gade Kébé. Elle a montré dans la gestion de son téléphone portable, interface entre le village et l'extérieur, des qualités de médiateur comme la confidentialité, la disponibilité, l'altruisme et la solidarité. Par la projection de ses capacités dans la conscience collective, elle s'est positionnée, de fait, comme un leader désigné de manière systématique malgré sa jeunesse et son sexe pour conduire d'autres activités dans le village. Elle joue désormais un rôle de médiation sociale.

En milieu rural, selon les résultats de notre enquête, les populations invoquent soit la pénurie de lignes (38%), soit leur mobilité (60%) soit la volonté de se distinguer (2%) pour justifier le choix du téléphone cellulaire, une nouvelle technologie particulièrement dynamique. Les sociétés de téléphone proposent des options nouvelles, baissent les coûts de connexion ou de communication, étendent la desserte en réseaux sous le double effet de la concurrence et de l'amélioration du potentiel technologique. Le téléphone cellulaire se substitue au fixe dans les zones non encore desservies par les réseaux filaires, il complète le téléphone fixe dans le contexte des grands ménages et de plus en plus concurrence le fixe auprès de certaines familles paupérisées qui résilient leur téléphone fixe ou en restreignent l'option de poste d'appel. Le chef de ménage utilise pour ses appels son téléphone cellulaire. Les appareils de téléphone fixe fonctionnent alors comme des postes de réception d'appels venant de l'étranger. Ces appels constituent une manne pour la SONATEL.

En appelant de leurs pays d'accueil, les émigrés contribuent à accroître la taxe de répartition des communications internationales. En effet, les sociétés étrangères de téléphone reversent à la SONATEL une taxe d'équilibre des communications téléphoniques émises à partir de leurs pays vers le Sénégal. Ces balances de trafic représentent en moyenne 29,4 % du chiffre d'affaires de la SONATEL sur les cinq dernières années (1995-2000) et seulement 26,7 % en 1999. Les balances de trafic sont la deuxième source de recettes après le trafic téléphone fixe (55%) et avant le trafic sur le mobile (12,7%). En 1999, le trafic international départ était de 36,5 millions de minutes contre 31,7 millions de minutes en 1998, soit une hausse de 15% imputable à la baisse des tarifs de communication internationale. Le trafic « arrivée » est passé de 94 millions de minutes à 111 millions de minutes en 1999, soit une hausse de 18% qui se répercute sur la taxe d'équilibre que reversent les compagnies des pays à partir desquelles ces communications sont émises. Pour ne pas trop lier l'équilibre de ses finances au versement de la taxe d'équilibre de répartition des communications internationales, la SONATEL a entrepris depuis 1998 une baisse systématique des tarifs des communications internationales. En 2000, cette société a baissé de 8% ses tarifs internationaux en janvier, puis de 25 % en heures pleines et de 50 % en heures creuses en juin. Un appel Sénégal-France coûte 19% moins cher que dans le sens inverse. Mais compte tenu du niveau de vie, les appels des émigrés sont plus fréquents, leurs correspondants n'appelant que pour demander qu'on les rappelle quand une urgence se fait sentir. Le trafic international arrivée au Sénégal est passé de 94 millions de mn en 1998 à 111 millions de mn en 1999 et 133 millions de minutes en 2000 soit 20 % de hausse contre 19 % en 1999 et 6,4 % en 1996. Le trafic départ a un peu augmenté eu égard à la baisse des trafics et à l'augmentation de la télédensité. Le solde des balances de trafic international téléphone a augmenté de 5,85 milliards de F CFA en l'an 2000. Le volume, du trafic entrant s'est

accru de 20 %, contribuant ainsi à accroître la part de ces balances de trafic dans l'exercice de la SONATEL. Celles-ci représentent en l'an 2000 près de 80 % du bénéfice de cette entreprise.

**Figure n° 1 : Croissance du trafic téléphonique international à partir ou à destination du Sénégal (en millions de minutes)**



Source : SONATEL Rapports annuels 1998 et 1999

Comme le montre le graphique n° 1, le trafic international arrivée est de loin supérieur au trafic départ. Cela accroît les gains de la SONATEL dans la taxe de répartition. En appelant les familles qu'ils ont contribué à équiper en ligne téléphonique, les émigrés participent en même temps au renforcement de la part de la SONATEL dans la taxe dite de répartition entre envoyeurs et destinataires d'appels téléphoniques internationaux. Si on se fie aux chiffres publiés, les pays qui versent le plus de taxe d'équilibre sont les pays d'accueil de prédilection des émigrés. La Gambie a versé 12 850 000 francs FCA par semestre en 1995, l'Argentine où réside peu d'émigrés sénégalais 580 000 F CFA. Selon le rapport de la SONATEL de 1995, les cinq grands débiteurs de la SONATEL dans le paiement des balances de trafic sont *Telecom/Italia*, *Italcable*, *AT&T*, *France Telecom*, *Telefonica*, *MCI*. Selon le rapport de 1996, *Telefonica* en Espagne a payé 5 635 757, 07 \$ à la SONATEL correspondant au règlement des arriérés du solde des balances de trafic de la période allant du 3e trimestre 1992 au 2e trimestre 1994. Le rapport de la SONATEL de 1997 mentionne clairement que la hausse de 6,4 milliards de F CFA du solde des balances de trafic s'explique par la hausse de trafic « arrivée » en particulier de *MCI* et *AT&T* (+ 33%), de *France Telecom* (+ 44%) de *Telefonica* (+63%). On note un accroissement important des appels venant des États-Unis (*AT&T*) et de l'Espagne (*Telefonica*) depuis que ces pays enregistrent une présence de migrants sénégalais. Le solde positif des balances de trafic que les émigrés contribuent à accroître au bénéfice de la SONATEL est assurément un poste important des recettes financières de la société.

D'ailleurs, le rapport de la SONATEL de l'an 2000 attribue les moteurs de la croissance de la société à l'augmentation du parc fixe, la croissance du trafic international entrant au Sénégal et son corollaire, l'augmentation des balances de trafic positives, et l'explosion du nombre des abonnés du téléphone mobile. Certains outils comme le fax par contre marquent le pas concurrencé par le courrier électronique et le téléphone.

### **Le fax : une utilisation pour les affaires économiques et administratives**

Le fax est un outil rarement utilisé par les migrants internationaux. Leurs familles peuvent leur envoyer des documents administratifs (extraits de naissance, certificat de vie collectif) par fax à partir de télécentres. Le fax est aussi l'outil des agences informelles de transfert pour donner des ordres de paiement à leurs correspondants au Sénégal. Les quelques émigrés utilisant le fax sont surtout des commerçants pour les besoins d'authentification des documents ou de spécification des informations (liste de marchandises avec des références précises). En effet, le fax est plutôt un instrument de communication à usage professionnel. Les migrants n'ayant pas d'investissements à gérer au Sénégal l'utilisent peu. Les mécanismes d'organisation des relations dans le secteur informel cadrent peu avec les échanges par fax. L'essentiel des transactions est négocié de vive voix. Rien n'est donné *a priori*.



Ainsi, seuls les documents administratifs sont envoyés par télécopie. Chez la plupart des émigrés, la fréquence de réceptions ou d'envois de documents par fax n'est pas assez rapprochée pour justifier l'achat d'un appareil de télécopie. Les tarifs d'envoi par cet outil ne sont pas assez attractifs. L'analphabétisme est aussi un obstacle majeur, les documents à envoyer par télécopie doivent être rédigés alors que beaucoup de migrants ne savent pas écrire si ce n'est en arabe. Beaucoup de migrants peuvent discuter en italien avec un partenaire de la péninsule mais ne peuvent rédiger la moindre note dans cette langue. Même dans le cadre d'échanges par fax, le migrant qui reçoit plus qu'il n'envoie de documents préfère répondre par téléphone lorsqu'il reçoit des textes par télécopie. Au total, le succès du téléphone a quelque peu émoussé les potentialités d'utilisation du fax. Il est vrai que les médias audio-visuels et interactifs collent plus aux formes de relations fortement ancrées dans l'oralité et la négociation.

### **La télévision et le magnétoscope : au diapason de la vie sociale dans le pays d'origine**

La télévision est un outil de communication nouveau en milieu rural sénégalais. Le magnétoscope permet de vivre dans le pays d'accueil sans être complètement déconnecté de la vie sociale. Fêtes, cérémonies familiales et grands moments de la télévision sont vécues par les migrants internationaux grâce aux cassettes vidéo. Le succès des médias audio-visuels est lié à leur utilisation communautaire aisée et à la simplicité des informations (image et son) faciles à décoder pour tous les acteurs. Tout se passe comme si les veillées traditionnelles qui rythmaient la vie culturelle des villages passent désormais par le petit écran.

#### *La télévision dans les villages grâce aux postes ramenés par des émigrés*

Quoique banalisé, le développement de la télévision dans les villages est quelque peu ralenti par l'absence d'électricité et la mauvaise réception. Les émigrés équipent de plus en plus leurs familles en rapportant des postes récepteurs marchant à l'énergie solaire comme dans le village de MBenguène. Dans d'autres villages non électrifiés ni au courant continu ni au solaire comme à Gade Kébé, les postes téléviseurs sont alimentés par des accumulateurs d'automobiles. En général, seules quelques maisons sont équipées de postes récepteurs, le visionnement des programmes est collectif. La mise en marche du poste téléviseur est du ressort des femmes. La télévision est regardée de manière sélective soit pour préserver la durabilité des batteries solaires soit parce qu'une organisation préalable est nécessaire pour sortir le poste de télévision dans la cour, le brancher, mettre des nattes et des chaises pour le confort des téléspectateurs. N'ayant encore que les seuls programmes de la chaîne nationale, les émissions sont regardées de manière parcimonieuse. Les programmes sélectionnés à Mbenguène sont, par exemple, les dramatiques en *wolof* du mardi, les émissions islamiques de la soirée du jeudi, les séries télévisées du vendredi, les sélections de musiques locales ou chants traditionnels du samedi.

Selon les adultes du village, la télévision est d'abord une affaire de jeunes et de femmes. La pénétration d'un instrument moderne de communication dans un espace traditionnel régi par des mécanismes de contrôle séculaire a un impact culturel indéniable. La télévision modifie les modalités et la temporalité de la vie nocturne au village. De saisonnière, elle devient permanente. Le retour des émigrés correspond à des séances festives nocturnes durant lesquelles on regarde des cassettes vidéo et on écoute de la musique tard dans la soirée. Certaines activités traditionnelles (veillées culturelles, chants, séances de lutte,) sont peu à peu oubliées. Le contenu des programmes de la télévision facilite certes l'ouverture du village sur l'extérieur mais remplace peu le rôle des jeux traditionnels et des veillées nocturnes dans la formation des jeunes. Le magnétoscope permet aux migrants de fabriquer un contenu répondant à leurs attentes et leur permet de participer à la vie sociale de leurs villages.

#### *Le magnétoscope : « pour combler le déficit d'images ».*

Le magnétoscope est un outil de communication par excellence suppléant le déficit d'images entre les émigrés et leurs familles. Il donne ce supplément d'images que n'offrent ni le téléphone, ni le courrier électronique, ni les correspondances épistolaires. Combien d'émigrés ont connu leurs futures épouses par les cassettes de cérémonies visionnées par la collectivité à Brescia ou à Brooklyn ? Les cassettes

vidéo des cérémonies familiales du Sénégal fonctionnent comme des agences matrimoniales audiovisuelles. Il y a une rupture dans les stratégies matrimoniales et les procédures traditionnelles de recherche de la conjointe, le corps et son esthétique prennent une dimension plus déterminante que les liens de parenté. La matérialisation de ces rencontres audio-visuelles se fait par le téléphone. Ce phénomène s'est davantage développé avec la multiplication des téléphones portables qui favorisent des conversations intimes. Les cassettes vidéo étendent le champ de rencontres et renforcent le recours à l'exogamie par des populations ayant un cercle de fréquentation réduit dans le pays d'accueil (métro, boulot, dodo) et lors des vacances dans le pays d'origine, souvent très courtes pour favoriser les rencontres en dehors du cercle des connaissances parentales et/ou de voisinage. Des émigrés qui, dans le pays d'accueil, habitent ensemble et regardent leurs cassettes en groupe ne sont pas apparentés. Liens confrériques, appartenances professionnelles ou simple question d'opportunité peuvent réunir des émigrés dans le même appartement. La vidéo favorise une extension des formes de relations et un élargissement du cercle des connaissances.

Certains migrants amènent des caméscopes à leurs familles pour que tous les événements importants leur soient filmés : fêtes religieuses, cérémonies familiales. La vidéo est plus un outil de communication qu'un instrument de stockage de l'information. Dans le pays d'accueil, la vidéo est un outil de liaison entre l'émigré et l'ambiance familiale. C'est pourquoi on n'imagine mal un mariage d'émigré, même dans les villages reculés, qui ne soit pas filmé. On raconte qu'un émigré dont la cassette de mariage s'est détériorée avant qu'il ne l'ait regardée, a financé à nouveau la cérémonie pour avoir « sa » cassette. Il se développe dans la banlieue de Dakar et dans les villes de l'intérieur de petits centres spécialisés dans le reportage des cérémonies familiales avec des caméras sophistiqués et une post-production égayée de script. La vidéo est une sorte de mémoire iconographique animée.

Dans le pays d'accueil, les cassettes vidéo permettent de suivre les programmes de la télévision locale. En effet, les grandes émissions enregistrées prennent le lendemain le premier avion vers l'Italie ou les États-Unis. Les grands jours de la télévision sénégalaise (séances de lutte, débats politiques, émissions folkloriques, clips et dramatiques *wolof* du mardi ) sont regardés sur cassette vidéo par les émigrés parfois avec un léger différé. Les cassettes se vendent sur la 116<sup>e</sup> à New York à 10 dollars américain, à la gare de Lyon à 100 FF et à Brescia deux jours après. Des troupes folkloriques spécialisées dans la production de téléfilms sur support vidéo vendent directement à l'étranger auprès des émigrés. Ces derniers ont souvent regardé les cassettes qui ne sont revendues par ces troupes à la télévision nationale longtemps après leur sortie à l'étranger. La vidéo fonctionne pour les émigrés comme une télévision de proximité, elle produit une personnalisation ou une domestication de l'image télévisuelle monopolisée jusque là par les puissants.

### **La radio : une ancienne technologie avec de nouveaux supports**

La radio est connue au Sénégal depuis l'époque de récepteurs communautaires. Cependant, avec la modulation de fréquence arrivée au début des années 1990 dans les villages, la radio s'est renouvelée. De la même manière, écouter des radios émettant du Sénégal par des émigrés depuis l'Italie grâce à un récepteur numérique est assurément un phénomène nouveau. Les radios FM et l'interactivité grâce au téléphone fonctionnent comme de nouveaux espaces de dialogue entre auditeurs. Les populations se sentent solidaires de ces radios et ont le sentiment de participer aux émissions. Au total, le mariage entre le téléphone et la radio lie l'information de masse et l'information interpersonnelle. C'est un nouvel espace de convivialité que des acteurs exclus du processus de circulation des idées prennent en charge pour se faire entendre.

Le système *Worldspace* fondé en 1990, permet une réception directe des programmes audio des satellites aux postes récepteurs portatifs. Trois satellites géostationnaires, mis en orbite à 35 000 km au-dessus de l'équateur, assurent une réception des programmes avec une qualité de son et une facilité d'utilisation. « Afristar » a été mis sur orbite en 1998, « Asiastar » en 2000 et « Ameristar » devrait être fonctionnel en 2001. Le récepteur numérique coûte 120 000 FCFA en 2001. Avec *Worldspace*, les émigrés peuvent écouter directement par le satellite les radios FM locales (*Walf Fadji*, *Sud FM*, *7FM*, *Radio Sénégal International*) depuis leurs pays d'accueil<sup>2</sup>. Les avis et communiqués relatifs aux décès, les débats politiques, toute l'information de proximité sont écoutés directement par les émigrés qui participent, grâce au téléphone à ce dernier type d'échange de points

---

<sup>2</sup> *Wal Fadji*, 27-06-2000.

de vue. Avec le développement du récepteur numérique *World Space*, on assiste à une participation systématique des émigrés par téléphone aux émissions des radios F.M. Avec le téléphone, la radio n'est plus seulement un instrument pour informer mais aussi un outil pour communiquer, c'est-à-dire établir un processus interactif et dynamique d'échanges de l'information et de la communication. Les émigrés avaient commencé à créer des espaces de dialogue dans leurs pays d'accueil pour préserver une identité et mettre en place des îlots du Sénégal dans leur pays d'accueil. Avec cette interactivité à temps réel, les émigrés participent directement aux émissions. Longtemps avant le développement de *Worldspace*, les émigrés avaient essayé de se créer des espaces radiophoniques dans leurs pays d'accueil.

Les émigrés sénégalais de New York ont loué une fréquence pour émettre tous les dimanches de 23 heures à 1 heure du matin. Pendant deux heures, la radio *African Time* permet de faire une synthèse hebdomadaire de l'actualité politique, sociale, sportive et musicale du Sénégal et des Sénégalais de New York. La radio des « *Modou Modou* » est un espace d'information sur le Sénégal mais aussi elle assure un *feedback* pour des radios nationales sur les activités des émigrés. Grâce à une moyenne de 20 mn de publicité durant les deux heures d'émission, la radio est rentabilisée. Son rôle politique est réel. New York est l'une des rares villes de l'extérieur où le PS, l'ex parti au pouvoir, avait perdu lors des élections de 1998. C'est ce qui avait valu lors des élections de mars 2000 un déplacement des leaders des partis politiques en compétition pour battre campagne. La radio des « *Modou Modou* » est aussi le principal point d'attache des banques et des sociétés immobilières faisant de la prospection auprès des émigrés sénégalais à New York. En dehors des sites de *homeview Sénégal* et de *Seneweb*, la radio est un des principaux points de contact avec les Sénégalais de New York.

### **Leures et lueurs de la pénétration de d'Internet dans les communautés de migrants.**

Au Sénégal, l'appropriation d'Internet en milieu rural est encore limitée aux programmes comme celui dénommé ACACIA du CRDI. Les émigrés qui ont facilité l'accès du téléphone à leurs familles ne connaissent que vaguement cet outil et ne peuvent pas en faciliter l'accès à leurs familles restées au Sénégal. La plupart des émigrés sont d'origine rurale, analphabètes ou de très faible niveau d'instruction. Internet est perçu comme un outil pour les intellectuels, une affaire dakaroise, au mieux urbaine alors que plus de 50% de la population est rurale. La connexion n'était pas encore disponible dans la zone étudiée. Mais la facilité d'accès à Internet des émigrés dans leurs pays d'accueil augure d'un usage intensif de cet outil par les émigrés. Ceux établis aux États-Unis qui ont un accès illimité à Internet naviguent pendant de longues heures pour lire les journaux, écouter des radios. Il semble que les émigrés utilisent Internet lorsqu'ils n'ont accès aux des médias audiovisuels. *Worldspace* n'est pas encore disponible aux États-Unis. Internet est alors utilisé comme une radio et une télévision. Le problème de la communication par Internet entre les émigrés et leurs familles est lié à la faible connectivité des pays d'origine. Une certaine catégorie de migrants s'est appropriée le courrier électronique pour des échanges personnalisés. Les populations rurales ne connaissent pas encore internet. Quelques lueurs augurent d'une meilleure pénétration de la toile d'araignée mondiale auprès des émigrés et de leurs familles. Le site de référence *homeview* de même que le *webtv* présentent un potentiel réel.

Beaucoup de sites sont destinés avant tout aux Sénégalais de l'extérieur, c'est le cas des sites de la confrérie *mouride* étudiés par Cheikh Guèye (2002). En effet, Toubou ou *mouride* sont des entrées particulièrement pertinentes pour trouver des sites sur le Sénégal dans le *web*. Ces deux sites sont des portails, des références tournées essentiellement vers la satisfaction d'un besoin de relation entre les émigrés et le pays d'accueil. L'objectif principal de *homeviewsenegal* comme son nom l'indique est de « satisfaire les besoins réels des Sénégalais de l'extérieur coupés de leurs pays d'origine, grâce au partenariat tissé avec *homeview media* ». C'est un exemple de coopération nord-sud dans les NTIC. Ces sites rapprochent les Sénégalais de l'extérieur de leurs pays. C'est une sorte de synthèse, un condensé des sites intéressant les émigrés sénégalais à l'étranger. Ils peuvent lire y les journaux du pays de départ, regarder les infos à la télévision et écouter les radios en direct. Des discussions en direct ont été organisées par *homeviewsenegal* entre les émigrés et le ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur. *Seneweb* reçoit une moyenne de 4 000 visiteurs par jour qui totalisent près de 100 000 *hits*. Ceci n'est qu'une moyenne, les maxima allant au-delà de 5 000 visiteurs et plus de 140 000 *hits* en 24 h. Ces sites dits portail en ce sens qu'ils permettent d'entrer virtuellement dans le pays garantissent le maintien du contact avec le pays de départ. Ils sont visités en grande partie par des émigrés surtout dans les pays où la connexion est facile et moins chère. Les

émigrés peuvent catalyser le processus d'accès à Internet et en même temps influencer le contenu et améliorer la participation du Sud dans le réseau des réseaux.

Le *webtv* est une connexion Internet à partir de la télévision grâce à un boîtier équipé d'un démodulateur et un clavier à infrarouge. L'écran de télévision est utilisé comme un moniteur. Le *webtv*, qui offre la possibilité de naviguer sur le web sans disposer d'un ordinateur, semble être l'avenir d'Internet en Afrique en ce sens qu'il pallie les difficultés liées à la disponibilité d'un parc informatique. Ses images sont de meilleure qualité et il s'avère être un outil dont l'utilisation peut se faire de façon collective. La plupart des technologies de communication se sont développées en Afrique grâce à une utilisation collective : radio, télévision. Le *webtv* peut faciliter une utilisation communautaire par des séances de visionnement collectif. Seulement, les concurrences avec la télévision et ses feuillets populaires risquent d'être difficile à surmonter.

Au total, l'appropriation des NTIC (téléphone, radio, télévision, vidéo) par les émigrés est facilitée par le degré élevé de compatibilité avec les systèmes oraux de communication. Les émigrés donnent à ces NTIC une fonctionnalité qui leur est propre. L'appropriation de pareilles innovations technologiques est fonction de l'habileté des utilisateurs. Celle-ci, presque naturelle pour le téléphone, est conditionnelle pour le fax, car l'envoi des documents implique que l'utilisateur sache écrire. Le Sénégal est entré dans la société de l'information, plus exactement dans celle des réseaux, parfois jusque dans les villages reculés ou les ONG et surtout les émigrés facilitent à leurs familles l'accès aux NTIC (téléphone fixe, appareil de téléphone cellulaire, de poste une télévision ou magnétoscope pour maintenir régulières les relations malgré la distance). Les anciens outils de communication, comme la radio, s'appuient sur de nouveaux supports facilitant leur accessibilité mais aussi leur connexion avec d'autres technologies de l'information. Avec le téléphone, la radio devient un espace de liberté et de participation citoyenne. Internet est un producteur de lien social, un lieu de culture un espace d'émulation citoyenne pour des acteurs échappant au contrôle territorial, fortement menacés par des identités en suspens. Cet outil fait sauter les frontières du politique et assure aux émigrés l'établissement du contact avec leur pays d'origine. Sa familiarisation notée du côté des émigrés peut être un élément catalyseur dans la création de communautés virtuelles (dans les pays d'accueil) qui pourtant se jouent des frontières dont le nationaliste est l'élément fédérateur. Les populations s'approprient les NTIC selon leurs propres logiques en les intégrant dans leur vécu, en les internalisant. Ceci contribue à changer leurs modes d'organisation mais et élargit leurs relations avec l'extérieur. Pour la diaspora de la confrérie *mouride*, Internet est un espace d'ouverture et reconstitution des solidarités. Internet au Sénégal est encore plus qu'un potentiel. Beaucoup de villages vivent essentiellement des ressources financières envoyées de l'étranger par leurs ressortissants. Avec le développement des NTIC, les envois de fonds sont reçus dans des délais plus courts.

### **NTIC et transferts financiers des émigrés : vers la mondialisation des capitaux**

La volonté de gagner de l'argent est à la base du projet migratoire. Les sommes d'argent accumulées sont en grande partie transférées vers les pays d'origine. Le statut de résidence de l'émigré dans le pays d'accueil joue un rôle dans la fréquence des envois. Les clandestins effectuent des envois fréquents et importants pour se préparer à des situations extrêmes d'expulsion. Le statut professionnel dans le pays d'accueil conditionne les envois, les commerçants bénéficiant plus de facilités de convoyage informel envoient plus que les autres migrants. Certains événements familiaux augmentent les envois des émigrés : naissance d'un enfant, mariages de proches, maladies des membres de la famille. La rentrée des classes, les festivités et fêtes religieuses (Magal de Touba, Maouloud, fin du Ramadan, Tabaski) sont des moments d'augmentation des envois. Cette variabilité du rythme des transferts contribue à une diversification des modes de transfert. L'impact des NTIC dans les transferts financiers se traduit par une multiplication des formes de convoyage et une augmentation du volume des sommes mises en circulation entre foyer d'accueil et foyer de départ. Au-delà du rééquilibrage de la balance des paiements, les flux financiers envoyés par les migrants relèvent le niveau de vie des ménages et contribuent à l'émergence d'un secteur entrepreneurial et au développement d'une circulation rapide et transnationale des capitaux.

Depuis le début des années 1980, les transferts classiques (mandats-lettres, mandats cartes) rencontrent de moins en moins l'adhésion des émigrés sénégalais compte tenu des délais d'acheminement relativement longs et des retards dans le paiement. Après les années 1990, les

instruments de transfert classiques ont essayé d'utiliser largement les NTIC. De nouvelles méthodes de transfert sont mises en œuvre pour pallier les contraintes des modes classiques de transfert comme ceux des services de la Poste et les virements bancaires « traditionnels ». Ces nouvelles méthodes de transfert basées sur les NTIC contribuent à activer les réseaux sociaux et à injecter directement dans le budget des ménages et dans les investissements de proximité des sommes d'argent importantes. Les transferts par téléphone, télécopie, et télématique induisent une dématérialisation de la circulation financière et une diversification des mécanismes de convoyage de l'argent. Des sommes d'argent importantes sont mises à la disposition des correspondants des émigrés par un simple appel téléphonique.

### ***Les instruments de transfert formels : capter la manne des émigrés en simplifiant les procédures***

À la fin des années 1980, une vaste opération de restructuration bancaire a supprimé du paysage financier sénégalais les banques de développement et sociétés de crédit<sup>3</sup> qui avaient fait des pertes énormes. À la fin des années 1980, toutes les banques de développement ont été liquidées et seules subsistent à l'heure actuelle huit banques commerciales (Baumann 1995 : 70-75). Ceci a accru la méfiance des Sénégalais vis-à-vis des institutions bancaires nationales. Les transferts bancaires sont d'apparence compliquée et d'un coût élevé. En plus, l'obligation d'avoir un compte au Sénégal pour faire les virements, du reste payants, et les formalités administratives constituent auprès des émigrés des obstacles à la généralisation des transferts par virement bancaire. Les banques commerciales rescapées de la restructuration bancaire, convaincues de la manne produite par ces acteurs, se sont investies le plus souvent avec des partenaires dans la captation des transferts migratoires. La Banque internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal (BICIS) collaborait avec *Canal Money Transfert*, institution de transfert mise en place par des Pakistanais installés à New York, la CBAO (Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'ouest) est l'agent local de *Western Union*, la BST (Banque Sénégal-Tunisienne) celui de *Money Gram*. Les liens et accords entre les institutions de transfert et ces banques permettent de drainer des sommes d'argent importantes.

Par ailleurs, l'argent déposé à la Banque nationale de Paris (B.N.P) peut être récupéré à la BICIS de Dakar. D'autres banques comme la Société générale de Banques au Sénégal (SGBS) et le Crédit lyonnais Sénégal ont leur maison mère en France. La généralisation d'outils bancaires comme les cartes de crédit permet aux émigrés des États-Unis de voyager sans devises. Le retrait des sommes d'argent se fait au gré de leurs besoins à Dakar grâce à leurs cartes de crédit (*American Express*, *Visa* et *Master Card*). Mais il s'agit là d'un profil de migrants spécifiques : instruits et insérés dans des professions régulières dans le pays d'accueil.

La Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS) installée à New York en 1993, a mis en place un système de transfert par télex pour concurrencer les transferts informels plus rapides. C'est plutôt une procuration faite sous forme de télécopie par un titulaire de compte BHS pour payer à une tierce personne résident au Sénégal une somme préalablement indiquée. La BHS prend en charge l'information du destinataire du transfert par un appel téléphonique. Mais les délais sont plus longs, la procuration suit tout l'itinéraire des services financiers de la banque et ne parvient au destinataire qu'une semaine après l'envoi.

### ***La BST(Banque Sénégal-Tunisienne) et Money Gram***

*Money Gram* est un système de transfert rapide d'argent créé en 1988 et basé à Denver dans l'État du Colorado aux États-Unis. Le système de transfert est organisé autour d'un réseau de 26 000 agents dans le monde. C'est le bureau de Londres qui gère le transfert avec la BST. Le transfert est organisé à partir d'un serveur central basé aux États-Unis qui assure l'intermédiation financière entre deux agents de *Money Gram*. Donc à partir de n'importe quelle agence de cette institution, les particuliers ont la possibilité de transférer de l'argent qui arrive après un transit dans le serveur central

---

<sup>3</sup> Il s'agit essentiellement de la Banque nationale de Développement du Sénégal (BNDS), la Banque sénégalokoweitienne (BSK), Société Financière Sénégalaise de Distribution et de Tourisme la (SOFISEDIT), la Société nationale de Garantie et d'Assistance, Société nationale de Banque (SONAGA-SONABANQUE), la Banque commerciale sénégalaise (BCS)...

après d'une autre agence chargée de le reverser à un destinataire. Ce dernier est identifié par une raison sociale et un code qu'il doit communiquer à l'agence payeur. Pour des raisons de sécurité, tous les transferts transitent par le serveur central de *Money Gram*.

Le particulier remplit le bordereau de transfert, remet le montant à transférer en devises, paie la commission. L'opérateur enregistre et valide les informations sur le programme et communique au client une référence qu'il doit fournir au destinataire. La phase de l'opération de transfert par l'agent A est terminée.

Les informations (montant à transférer, raison sociale, référence, code en cas d'oubli de la référence) transitent par le serveur central qui confirme et valide l'enregistrement et l'envoi à l'agent B. Les informations apparaissent 10 mn après sur les écrans du terminal de cet agent qui est autorisé à procéder au paiement, dès que le destinataire se présente, muni de sa pièce d'identité. Il doit communiquer le montant et la référence de l'envoi sous la forme d'un numéro de code que doit lui communiquer l'expéditeur. Le téléphone est nécessaire pour ces types de transfert, ne serait-ce pour donner le numéro de référence au destinataire.

Le système télématique de *Money Gram* emprunte les réseaux hautement confidentiels de la SEITA, utilisés par les compagnies aériennes. Son utilisation est relativement simple. Pour accéder à chaque opération, il faut décliner le mot de passe, le code de l'agent, le code de l'organisation et le numéro de la référence. Le système est simple, ni l'expéditeur, ni le destinataire n'ont besoin d'avoir un compte domicilié dans la banque. Ils ne sont identifiés qu'à partir du numéro de référence. Seul l'expéditeur paie une commission partagée entre *Money Gram* et les deux agents concernés par le transfert. Dans ce système de transfert, la BST effectue les paiements avant la réception du transfert. Donc il se pose un problème de surface financière pour être agent de *Money Gram*.

La BST est l'agent de *Money Gram* au Sénégal depuis 1999. Pour accroître son accessibilité, la BST a mis en place un réseau de sous-agents avec les agences de la Caisse nationale de Crédit agricole du Sénégal (CNCAS) de Thiès et Kaolack. Des campagnes de *mailing* et des missions dans les pays de forte concentration des émigrés ont pour objectif de gagner des parts de marché dans le transfert des émigrés.

#### *La CBAO et Western Union*

*Western Union* est une organisation américaine créée depuis 1871 évoluant dans le transfert d'argent par un système télématique grâce à un serveur central. C'est une institution d'intermédiation financière avec 80000 agents disséminés dans 170 pays du monde. L'agent est pour *Western Union* un *business* indépendant autorisé à vendre ses services moyennant une commission. De presque tous les pays européens et des États-Unis, les émigrés peuvent envoyer de l'argent par *Western Union* sans l'obligation ni pour eux-mêmes ni pour leurs correspondants de détenir un compte bancaire.

La CBAO est l'agent de *Western Union* au Sénégal. Ses activités y ont démarré en 1995. Le système de transfert est basé sur un réseau télématique. Le serveur, localisé aux États-Unis, est le point de transit de tous les ordres de transfert entre deux agents. Les délais de retrait des transferts entre l'Italie et le Sénégal sont évalués au maximum à 15 minutes. La saisie est rapide, car il y a un pré-paramétrage du système télématique. Le baromètre de la commission est fixé d'avance mais selon les règles en vigueur dans le pays. Les transferts se font donc sans domiciliation bancaire. La seule domiciliation est celle du bureau payeur. La fiabilité du système est garantie. Lors des fêtes, les guichets de *Western Union* peuvent être ouverts à titre exceptionnel pour permettre aux familles des émigrés de récupérer les envois de dernière minute.

Selon les responsables de la CBAO, durant l'année 2000 plus de 100 millions de FCFA sont retirés chaque jour dans les trois agences de *Western Union* au Sénégal, qui se sert de plus en plus du réseau postal comme relais dans les zones où il n'a pas d'agences. Pour chaque million de FCFA envoyé par un émigré sénégalais de Ténérife pour sa famille à Dakar, *Western Union* prélève une commission de plus de 50 000 FCFA. Pour faciliter son accessibilité au Sénégal, *Western Union* collabore avec les services de la Poste et la SGBS. Les retraits des transferts peuvent se faire auprès de 60 sites au Sénégal : agences de la CBAO ou de la SGBS et bureaux de poste. La collaboration entre banques et postes est un moyen pour pallier les insuffisances des uns et des autres. La flexibilité et la proximité du bureau de poste sont mises à profit pour la solvabilité et la rentabilité des

banques. Dans ce processus d'extension de son réseau de sous-agents, la CBAO cible les bassins d'émigration, la banlieue, Touba et son arrière pays, certains villages de la vallée du fleuve Sénégal, le centre-ouest du pays.

L'utilisation des outils de transfert comme *Money Gram* et *Western Union* rapproche les banques d'une certaine catégorie de clients qui jusque là faisaient peu appel à leurs services. Tout se passe comme si ces transferts favorisaient l'élargissement de la clientèle des banques.

### **La Poste s'essouffle, ses méthodes de transfert semblent obsolètes**

La Poste montre, depuis la fin des années 1970, des limites en termes de sécurité et de délais d'acheminement des mandats<sup>4</sup> trop longs par rapport aux transferts instantanés s'appuyant sur le fax et le téléphone. Ses mandats par fax sont limités à l'intérieur du pays. Les services postaux de certains pays (États-Unis, Italie, Espagne) n'ont pas signé d'accords en matière de transferts financiers avec la Poste sénégalaise. Ne pouvant envoyer des mandats vers le Sénégal à partir de leur pays d'accueil, ces émigrés sont obligés d'utiliser d'autres canaux pour le rapatriement de leur argent. Par exemple, les migrants sénégalais en Italie envoient des mandats par l'intermédiation d'un ami établi en France. Celui-ci se charge de réexpédier les mandats reçus d'Italie vers les destinataires finaux au Sénégal. L'absence de relations entre la Poste sénégalaise et celle d'un pays de résidence de migrants sénégalais détourne donc les flux d'envoi vers d'autres pays d'accueil voisins.

Avec le règne des télécommunications et l'obsolescence des échanges financiers non électroniques, celle-ci s'est mise au diapason des NTIC. En 1998, 21 505 mandats pour un montant de 4,5 milliards de francs CFA en provenance essentiellement d'Europe et d'Afrique centrale ont été distribués au Sénégal. Les 35 bureaux de postes de la vallée du fleuve Sénégal, dont 16 ont été construits par les populations émigrées, distribuent près de 120 millions de francs CFA par jour en mandats. Avant le développement des NTIC, les migrants internationaux ont longtemps utilisé la Poste et le retour des vacances pour rapatrier l'argent épargné. Les difficultés institutionnelles, les problèmes monétaires (dévaluation, non convertibilité du FCFA en dehors de sa zone d'émission, législation contraignante en termes de trafic de devises) ont réduit l'accessibilité et la performance de ces structures classiques de transfert de l'argent des émigrés. La Poste a longtemps profité, malgré ses insuffisances, de son accessibilité pour s'imposer comme mode prédominant de voyage financier. Les NTIC permettent une extension de l'accessibilité des modes de transfert financier informels.

### ***Difficultés des modes de transfert classiques et émergence de nouveaux instruments informels grâce aux NTIC***

Avec la faillite des anciennes méthodes de rapatriement de l'épargne migratoire, sont mises en place de nouvelles stratégies de transfert. Ces dernières font surtout intervenir des convoyeurs migrants et/ou commerçants au gré de leurs retours respectifs, des mises à disposition de sommes d'argent importantes par téléphone, des transferts par télécopie.

Les transferts formels connaissent des difficultés liées aux limites des produits financiers de la poste et aux contraintes de l'environnement bancaire. Les transferts informels suppléent les insuffisances des transferts officiels en alliant, selon les contextes, des moyens officiels et des méthodes informelles. Rudimentaires à leur début, ces systèmes de transferts se modernisent grâce aux NTIC et deviennent de véritables produits financiers dont le processus de perfectionnement entamé peut en faire de nouveaux instruments adaptés aux comportements pécuniaires des émigrés et des commerçants.

---

<sup>4</sup> Les difficultés financières de la Poste sénégalaise sont apparues avec l'éclatement de ce qui fut les PTT (Poste, Télégraphe et Télécommunications) en deux sociétés distinctes : la Poste et la SONATEL. Les télécommunications ont longtemps soutenu le déficit de la poste dans l'ancienne PTT.

*Les mises à disposition par l'intermédiaire de commerçants : des transferts « immatériels ».*

Les convoyeurs occasionnels ont des relations avec le migrant qui sont le plus souvent fondées sur une résidence commune ou sur une longue cohabitation dans un même espace de travail. Ils se chargent de remettre l'argent reçu dans les délais les plus rapides. Compte tenu de la rapidité avec laquelle les informations doivent circuler, l'utilisation du téléphone est indispensable pour indiquer l'heure d'arrivée du migrant, s'enquérir de l'arrivée à bon port de l'argent ou pour indiquer les manières de le dépenser. Un appel téléphonique pour donner un signalement détaillé du convoyeur permet au correspondant de le reconnaître facilement à son arrivée à l'aéroport de Dakar.

Réseaux commerciaux et réseaux migratoires se juxtaposent. Aux commerçants, la collecte de l'argent des émigrés procure des prêts à très court terme, investis dans l'achat sacs et de chaussures en Italie, du matériel électronique et des produits cosmétiques à New York, des articles de confection en France. Les commerçants convoyeurs peuvent gagner des sommes d'argent importantes en boursicotant sur les variations des taux de change avant la remise des sommes d'argent aux destinataires. Indépendamment de ces gains, le commerçant augmente sa capacité d'approvisionnement et peut rembourser rapidement les sommes collectées d'autant plus qu'il est à la fois commerçant grossiste et détaillant. Les sommes confiées sont donc des sortes de prêts qu'il utilise pour s'approvisionner en marchandises et qu'il rembourse au retour après avoir écoulé ses produits. Pour ce type de transfert, le téléphone n'est qu'un instrument de contrôle ou d'information des destinataires. Mais avec la généralisation des liens entre commerçants et émigrés, cette technologie est au centre du processus de transfert. Il suffit d'appeler un commerçant pour mettre à la disposition de ses correspondants les sommes d'argent indiquées. Avec le développement des NTIC, l'émigré peut se placer dans la position plus favorable de créancier en demandant par téléphone de prendre en charge les dépenses de sa famille et en ne remboursant le commerçant qu'au prochain voyage de celui-ci dans son pays d'accueil. Dans ce cas, c'est le commerçant qui préfinance les dépenses de l'émigré.

Les mises à disposition sont le fait de commerçants solvables. Sur injonction des migrants qui leur ont déjà versé une somme d'argent dans le pays d'accueil, les commerçants demandent par téléphone à leur correspondant établi à Dakar de remettre la somme d'argent équivalente au correspondant du migrant. Le retrait de l'argent s'effectue dans la boutique de Dakar : souks de Sandaga, magasin de pièces détachées, télécentres... Les lieux de retrait se multiplient dans certaines villes de l'intérieur, principalement à Touba. Les règlements se font ainsi lors des retours. Mais l'ajustement des dépenses et des envois confiés au commerçant se fait de manière périodique au téléphone, fonctionnant ainsi comme un instrument comptable.

Ces migrants font des transferts sans déplacement de flux financiers. Ce système est fait d'ordres de dépenses par téléphone. A partir de son pays d'accueil, l'émigré demande à un commerçant de fournir à sa famille les produits alimentaires. Le compte est fait au retour du migrant, qui honore toutes les dépenses effectuées durant son absence. Ce type de transfert, qui suppose un retour fréquent et régulier de ce dernier et une bonne insertion dans les réseaux de commerce, donne au migrant la possibilité de contrôler le budget de la famille. L'émigré paie à un commerçant établi à New York qui se charge de remettre par le biais d'un intermédiaire établi à Dakar, les produits nécessaires à l'entretien de sa famille. Avec une telle procédure, il n'effectue aucun transfert d'argent vers le Sénégal. Parmi les migrants ayant recours à cette opération, on peut citer M. Ndiaye, établi en Italie et inséré avant son départ dans les réseaux commerciaux de son oncle commerçant importateur de produits alimentaires. Financé et aidé par ce dernier, il est parti jeune en Italie, à l'âge de 18 ans. Il a construit une maison dans le quartier des Parcelles Assainies et séjourne annuellement au Sénégal de novembre à mars. Seul travailleur de sa maison où réside son épouse, sa mère ses trois frères et sœurs, il n'effectue paradoxalement aucun transfert financier. C'est dans l'une des boutiques de demi-gros de son oncle et géré par un de ses cousins que la femme du migrant cherche tout ce dont elle a besoin durant l'absence de son mari. Celui-ci ramène, lors de son retour, des voitures dont la vente permet de régler les dettes représentant toutes les dépenses effectuées par sa femme. Il réalise un double bénéfice tiré de la vente des voitures mais aussi de l'élimination des frais d'envois.

Le migrant peut aussi laisser des sommes importantes auprès d'un commerçant pour l'entretien de sa famille. Le commerçant devient de fait le gestionnaire du patrimoine de l'émigré. L'argent, en tant que devise forte, est valorisé encore par les émigrés dans un placement à très court terme, principalement dans le commerce de véhicules ou de pièces détachées, d'appareils électroménagers d'occasion au



lieu d'être transféré directement. D'ailleurs, on note un essor rapide de ce type de commerce financé par les transferts des émigrés qui contrôlant ces secteurs et ayant des facilités pour collecter ces articles dans les pays d'accueil.

La création d'instruments de transfert originaux par des émigrés et des commerçants obéit à une logique d'organisation échappant totalement aux contraintes et lourdeurs administratives du transfert officiel. Les émigrés s'organisent avec les commerçants dans un système complexe d'avances de fonds, de compensation, de contrôle social soutenu par le téléphone.

#### *Kara International exchange : un instrument de transfert informel*

L'initiative de la création de *Kara International Exchange* revient aux commerçants sénégalais de Broadway (États-Unis) et Sandaga (Dakar)<sup>5</sup>. Cet instrument financier a été original conçu pour le transfert de l'épargne des émigrés. L'accroissement rapide du nombre de Sénégalais aux États-Unis se traduit par une demande croissante de sommes d'argent à transférer au Sénégal. On estime en 2000 que 11 000 d'entre eux sont établis dans la seule ville de New York. Les migrants sénégalais installés en Italie seraient au nombre de 45 000<sup>6</sup>. C'est à partir de 1987 que l'on commence à dénombrer un nombre significatif de Sénégalais dans ces deux pays.

Kara est une institution typique de l'entreprise à la limite de l'informel combinant à la fois des mécanismes modernes (fax, téléphone, e-mail) et traditionnels (confiance, réseaux confrériques), des circuits officiels et officieux. Son propriétaire *mouride* SBD,<sup>7</sup> a eu l'idée d'ouvrir une institution de change qui porte le nom de son marabout Serigne Modou Kara M'Backé, en travaillant comme aide-vendeur chez un commerçant grossiste de Broadway qui effectuait l'essentiel de ses transactions avec des clients étrangers. Son commerce recevait beaucoup de monnaies étrangères. Il négociait le change auprès des banques à des taux préférentiels. En 1991, cet émigré a eu l'idée de créer un bureau de change pour les commerçants sénégalais s'approvisionnant à New York. Habités à la parité fixe du franc CFA par rapport au franc français, ceux-ci étaient perturbés par les fluctuations du dollar américain. Tout dans le cursus professionnel de SBD le rapproche de ses futurs clients. Il a tissé un énorme capital de relations avec les commerçants grossistes de Sandaga où il travaillait avant son émigration aux États-Unis. En outre, une fréquentation régulière des grossistes sénégalais dans la boutique de Broadway, où il était aide-commerçant lui a permis de nouer des liens avec les commerçants sénégalais qui viennent s'approvisionner à New York. Ces relations se sont renforcées à l'ouverture de son institution de change.

Les premières phases du développement de l'entreprise ont utilisé le cercle réduit des relations familiales et commerciales. Plus tard, l'activité s'est élargie aux membres des *dahira mourides* de New York dont le propriétaire de Kara est un des responsables. Ces regroupements de membres d'une même confrérie se font selon des affinités résidentielles, professionnelles ou d'allégeance au même marabout. L'obligation d'entraide y est tacitement acceptée. Au total, le *dahira* fonctionne pour les émigrés comme un instrument de protection sociale, de rétablissement de liens patriotiques et d'extension du cercle des proches. Le devoir de solidarité aidant, il a constitué un catalyseur, une rampe de lancement de l'activité de *Kara* en lui offrant ses premiers canaux de diffusion de l'information, en lui procurant ses premiers clients.

#### Les étapes du transfert : rapidité et simplicité des opérations

Rien dans les activités de *Kara* n'est *a priori* en contradiction avec la législation financière new yorkaise. Grâce à sa licence de change, délivrée par les autorités compétentes de New York, cette institution peut acheter et revendre toute monnaie. Tout son système de transfert est fondé sur une

---

<sup>5</sup> Sandaga, marché de Dakar localisé dans le quartier de Plateau, est connu pour ses souks pittoresques et ses magasins spécialisés dans le commerce en matériels électroniques et produits cosmétiques. Les enseignes des commerces portent souvent des toponymes à connotation mouride.

<sup>6</sup> Statistiques corrigées de la migration officielle communiquées lors du Symposium sur « La Politique de protection, de gestion, et de promotion des Sénégalais de l'extérieur », tenu à Dakar les 2 et 3 novembre 1994 au ministère des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur.

<sup>7</sup> Ces lettres sont des initiales d'emprunt.

confiance mutuelle entre les différents utilisateurs, une simplification des procédures d'envoi, une rapidité des opérations d'encaissement et de retrait de l'argent transféré, une mixité des schémas traditionnels et des NTIC.

#### *L'encaissement des sommes : une banale transaction commerciale*

Le migrant qui veut transférer de l'argent par l'intermédiaire de *Kara* se présente dans le modeste appartement de Broadway qui lui sert à la fois de bureaux, d'entrepôt et de guichet. Les horaires d'ouverture permettent au migrant d'y aller en dehors des heures normales de bureau. *Kara* est ouvert même le samedi. Le migrant n'a ni à remplir des formulaires ni à signer des pièces quelconques. Il n'est pas tenu de s'identifier. Il lui suffit d'indiquer la somme à envoyer. Après l'encaissement de celle-ci, l'employé de *Kara New York* saisit sur son ordinateur, son seul outil de travail, les références fournies par le client. Il est marqué sur l'imprimé remis au client les noms, prénoms et adresses de l'expéditeur, du destinataire, la somme envoyée, bref l'ensemble des informations livrées par le migrant. La date de l'opération et la somme envoyée sont aussi mentionnées sur le reçu qui peut servir lors des cas exceptionnels de réclamation pour le client de New York. C'est aussi un moyen d'identification du destinataire pour le correspondant de *Kara Dakar*. Cette étape de l'opération de transfert, la seule à laquelle le migrant assiste, qui n'excède pas cinq minutes, est un moment de conversation entre le client déclinant les informations et le préposé de *Kara* chargé de les saisir sur son ordinateur. Ceci accroît la proximité entre ces acteurs. L'encaissement des sommes laisse une place importante à l'oralité, offre au client l'occasion de ne pas « dialoguer » avec un formulaire, comme c'est le cas dans les banques modernes.

#### *L'opération de transfert : un ordre de paiement par télécopie*

Après l'encaissement de la somme à transférer et de la commission afférente, le bureau *Kara de New York* demande par télécopie à l'agence de Dakar de remettre la somme d'argent déposée par le migrant à son correspondant. Le destinataire des envois est informé par le migrant à ses frais. C'est une stratégie de limitation des dépenses de fonctionnement de *Kara*. *Kara New York* vient d'installer « un télécentre » dans ses bureaux de Broadway pour réduire les délais de transfert. Le migrant peut prendre contact, moyennant le paiement d'une taxe proportionnelle aux unités consommées, avec son correspondant au Sénégal juste après avoir effectué le transfert. *Kara* gagne en même temps des commissions reversées par les sociétés de téléphone.

Le regroupement de plusieurs services demandés par les clients accroît l'accessibilité financière de *Kara International Exchange*. La commission est relativement chère, 20 \$ US sont prélevés à titre de frais sur n'importe quel montant envoyé. Par ailleurs, *Kara* évalue le dollar des migrants en deçà de son cours réel<sup>8</sup>. La rapidité des délais et la simplicité de l'opération de transfert sont des raisons avancées par les migrants pour justifier le choix de cette institution. On n'a pas besoin d'écrire ou de lire pour y effectuer un transfert. La majeure partie de ses clients sont des commerçants. La sécurité des transferts par fax est garantie par les relations sociales entre *Kara* et les commerçants. Les ordres de paiement demandés à l'agence de Dakar et effectués par télécopie portent le numéro du fax expéditeur. L'authenticité de la télécopie est reconnue par un système de codage secret de l'écriture des ordres de paiement sous forme de numéro. Les ordres de paiement ne sont manipulés que par l'entreprise *Kara*. L'expéditeur reçoit tout au plus un reçu, le destinataire une information pour aller retirer une somme d'argent. Le client n'entre pas en contact avec les « pièces comptables ». Tout doute de *Kara Dakar* portant sur l'authenticité du fax est vérifié par un appel téléphonique avec l'agence de *Kara New York*. L'échange régulier de récapitulatifs leur permet en même temps de faire le contrôle et de vérifier l'équilibre des comptes.

Les délais de transfert sont courts. En général, un transfert effectué par un migrant de New York avant 10 heures locales peut être reçu par le correspondant du migrant vers 15 heures locales. N'eut été le décalage horaire (Sandaga grouille de monde à 12 h TU quand New York se réveille à peine) le transfert serait presque instantané. Aujourd'hui, le migrant a la possibilité d'informer le bénéficiaire de ses transferts à partir du « télécentre » de *Kara New York*. Par conséquent, les seuls délais d'envoi sont le temps nécessaire au destinataire pour aller retirer l'argent au marché Sandaga. Le choix de

---

<sup>8</sup> Lors de notre passage à New York en octobre 1994, *Kara* prenait le dollar des émigrés à 510 FCFA alors que le cours du jour était de 525 FCFA. Cela veut dire que pour chaque dollar envoyé, il gagnait par le simple effet du change 15 FCFA.

cette aire de vente comme lieu de retrait des transferts obéit à une stratégie de raffermissement des liens de proximité. Le destinataire doit connaître le nom de son expéditeur et la somme envoyée par celui-ci qui l'a déjà informé par téléphone. Il doit présenter une carte d'identité dont les informations doivent correspondre avec celles indiquées par le migrant : nom(s), prénom(s), adresse. Cependant pour les habitués, commerçants, clients réguliers, l'argent est remis sans aucune formalité. L'opération de retrait n'est pas seulement une opération financière comme dans les banques classiques. La discussion est inévitable, des liens sont trouvés et des modes de sociabilité anciennes réactivées.

La compensation entre *Kara New-York* et le correspondant de Dakar s'effectue grâce à l'argent déposé par les commerçants qui s'appêtent à venir à New-York. Pour éviter de convoier des sommes importantes et avoir maille à partir avec les Douanes sénégalaises, ces commerçants déposent leur argent chez le correspondant dakarois de *Kara Sandaga*. Celui-ci l'utilise pour payer les destinataires des sommes « expédiées » par les migrants depuis New-York. *Kara* fonctionne comme une banque avec un système de compensation tacite sans transfert physique de l'argent. Seule une insertion solide dans le milieu commercial de Sandaga (grâce à des réseaux familiaux, confrériques et professionnels) permet au mécanisme basé sur la confiance de fonctionner. S'il est évident que les sommes déposées par les commerçants à Dakar sont moins importantes que celles envoyées par les migrants depuis New York. L'équilibre financier du système de transfert est maintenu par des mécanismes de compensation diverse : fret-aérien, import-export, transit. Cette diversification des activités permet un renflouement des caisses de *Kara Dakar* et fait que la compensation ne souffre pas de déséquilibre malgré la disproportion des sommes envoyées par les émigrés depuis New York et celles retirées par leurs destinataires à Dakar. *Kara* partage la santé financière de ses gros clients avec qui il a déjà travaillé à Sandaga. La mesure des risques financiers ne s'évalue pas, comme dans les banques classiques, par des preuves écrites, en bonne et due forme, elle s'apprécie par une connaissance de la probité morale du commerçant et par la santé économique de son activité.

L'ancrage multipolaire des acteurs de la migration internationale aide à remonter les circuits de l'argent et à comprendre l'émergence de ces nouveaux instruments financiers dont l'originalité réside dans la souplesse et la proximité de la gestion. La proximité, élément primordial dans le dispositif d'établissement de la confiance est le soubassement de toutes les transactions. Géographique et sociale au départ (même village d'origine, parenté ) cette proximité revêt une signification professionnelle et nationaliste à New York : anciens commerçants reconvertis dans la finance, commerçants de Sandaga, commerçants sénégalais établis dans les autres pays (Côte d'Ivoire, Espagne, Italie), camelots sénégalais à New York. La proximité confrérique est un élément fédérateur en raison du dynamisme des *dahira mourides* à New York. Toutes ces formes de proximité sont sous-tendues par les NTIC.

La multiplication des bureaux de transfert et la crise de Kara : un revers de la généralisation de l'accessibilité aux NTIC

Une bonne partie des commerçants sénégalais s'est tournée vers de nouvelles destinations comme Doubaï, Djeddah, Istanbul, Hong Kong et Singapour. Le coup d'arrêt de *Kara* a surtout été signé par la multiplication des bureaux de transferts concurrents. Le voyage occasionnel et le transfert personnel mobilisent des sommes d'argent plus importantes, destinées souvent à financer l'achat d'un terrain ou la construction d'une maison.

Le propriétaire de *Kara* a le sentiment d'avoir été piraté. Actuellement, une dizaine de bureaux de transfert ayant pignon sur rue ou non reproduisent à l'identique, avec des fortunes diverses, le même système de transfert. Pour rechercher des clients, ils distribuent des cartes de visite et des tracts lors des manifestations et des fêtes sénégalaises. Le groupe *al pular* de Brooklyn a son propre bureau de voyage faisant prévaloir l'argument ethnique. Les retraits à Dakar se font au marché de HLM, connu comme un lieu de forte concentration de commerçants appartenant à l'ethnie *al pular*. La prolifération des bureaux de change dont les relais au Sénégal ne sont plus que de simples télécentres a entraîné l'éclatement des sommes envoyées entre plusieurs bureaux de transfert. Ceci a créé des déséquilibres dans la trésorerie de *Kara* hypothéquant le retrait régulier des sommes et entamant sa crédibilité après les fêtes de fin d'année de 1996. Aussi s'est-il de plus en plus tourné vers l'organisation de voyages et la vente de billets d'avion. Les commerçants qui lui faisaient confiance dans le dépôt de sommes d'argent à Sandaga ont tendance à être sollicités par des parents

proches. À la concurrence des instruments de transfert mis en place par les *al pular* de Brooklyn s'ajoutent les instruments de transfert comme *Western Union* qui sont certes un peu plus coûteux, mais n'ont rien à envier aux transferts informels en matière de rapidité et de sécurité. Dans cette course contre la montre, les NTIC constituent la monture la plus efficace pour ne pas être laissé en rade.

Les NTIC assurent aux transferts formels sécurité et rapidité, qui sont les conditions essentielles de leur rentabilité. En s'appuyant sur le réseau postal, les transferts formels ont accru l'accessibilité des zones largement desservies par la Poste. Aux transferts informels, les NTIC améliorent leur productivité, leur rapidité, leur sécurité et leur flexibilité, instrumentalisent la parole. Celle-ci est le substrat de la confiance et le concept sur lequel repose ce système de transferts. Un simple message téléphonique peut mettre à la disposition de correspondants établis à des milliers de km en temps réels des sommes d'argent importantes. Comme le constate Bougnoux (1998 :110), « les opérateurs de la finance et les opérateurs de l'information sont imbriqués ». Castells (1998 :8) remarque aussi justement que « la possibilité de communiquer sans délais avec chaque point du globe favorise des mouvements rapides de capital p. 8. » Les NTIC sont aussi un moyen de contrôle des transferts et des investissements économiques. Les correspondants peuvent rendre compte, les émigrés peuvent contrôler le respect des engagements et les délais fixés. C'est ce que Castells (1999 : 430) appelle « des communautés de résistance qui défendent leur espace, leurs lieux, contre une logique qui les ignore : celle de l'espace des flux qui caractérise la domination sociale à l'ère de l'information ».

À l'inverse, les NTIC entraînent aussi une individualisation des relations financières entre le migrant international et son village. On assiste à une fin des transferts groupés par convoi d'une personne déléguée par les émigrés habitant une même contrée. Ceci provoque le relâchement des dynamismes communautaires d'investissement dans les zones d'origine et le détournement de l'investissement émigré vers les villes. Le ferment identitaire entretenu par la même origine villageoise s'estompe au profit d'une accessibilité des NTIC. L'impossibilité d'entretenir des relations fréquentes avec le village d'origine incitait les migrants à mettre en place, dans leurs pays d'accueil, des sortes de « villages miniaturisés » où se collectaient les informations venant du foyer de départ, s'élaboraient des stratégies collectives de transfert des ressources financières et s'organisaient les investissements au village. En conséquence, les NTIC ont entraîné des recompositions sociales dans les espaces d'origine.

### **NTIC, recompositions socio-économiques et dynamique de la migration internationale sénégalaise**

En multipliant les possibilités de transfert, les NTIC contribuent à les rendre plus accessibles et plus importants. Grâce à ces ressources technologiques, les émigrés ont une mainmise presque quotidienne sur la gestion de leurs familles, peuvent tenter le retour dans le milieu d'origine en gardant des liens avec les réseaux des pays d'accueil. Pour ce faire, ils mettent en place en partenariat avec des hommes d'affaires de leur lieu d'immigration des petites et moyennes entreprises. Mais comme toute nouveauté, les NTIC sont un lieu d'innovations sociales qui, bousculant les permanences et les formes classiques d'organisation, suscitent des conflits et des recompositions dans les formes d'organisation sociale et dans les rapports économiques.

### ***NTIC et interdépendance de l'économie locale avec les pays d'accueil des émigrés : « quand la Lombardie<sup>9</sup> éternue, le Ndiambour<sup>10</sup> tousse »***

Avec les tentatives de retour de migrants établis auparavant dans les nouveaux foyers d'accueil (comme l'Italie et les Etats-Unis), on assiste à la mise en place d'un partenariat avec des hommes d'affaires de ces pays. Ils mettent en place des entreprises bipolaires ayant un pied en Italie et un pays à Dakar ou Touba. Magasins de pièces détachées, entreprises de peinture en bâtiment, confections, cordonnerie sont des secteurs prélevant la matière première ou le produit fini au niveau de leurs pays d'accueil. On assiste à l'émergence d'entreprises hybrides, fondées sur la base de réseaux familiaux, mais sous-tendues par des technologies de communication performantes et des relations reposant sur des bricolages opportunistes. Cette reconfiguration des systèmes de connexion

<sup>9</sup> Région de l'Italie septentrionale.

<sup>10</sup> Région du centre nord du Sénégal.

entre organismes sociaux et instruments technologiques n'est pas contradictoire du fait du dynamisme des boucliers identitaires que sont la confrérie, la famille... Il se construit alors un processus de consolidation des partenariats entre émigrés et acteurs économiques de leurs pays d'accueil par une fusion des réseaux sociaux et des réseaux commerciaux grâce aux NTIC. Les émigrés construisent un commerce bipolaire en s'appuyant sur ces ressources à travers un vaste réseau de flux financiers.

L'entrepreneuriat émigré est basé sur le partenariat, donc sur la négociation, le dialogue. Les NTIC facilitent les modes oraux de contractualisation dans le secteur informel, où l'écrit est plus une forme de preuve, qu'un moyen de communication.

Les transferts ont contribué, en s'appuyant sur les NTIC, à une internationalisation des finances du commerce. J'ai recensé près de 13 entreprises de reventes de pièces détachées automobiles et de cyclomoteurs s'approvisionnant essentiellement en Italie. L'usage du téléphone et du fax est primordial dans la prise en charge de leurs activités. Ceci a permis une ouverture à de nouveaux marchés et une meilleure maîtrise des marchés locaux. Mais, surtout, ces acteurs ont pu retrouver d'autres sources de financement et d'autres modes d'encadrement en dehors des banques et de l'État. Dans le secteur des pièces détachées de véhicules automobiles, un site de prédilection de l'investissement émigré, les NTIC garantissent l'établissement d'un lien avec leurs partenaires des décharges italiennes de véhicules hors d'usage pour l'Europe. Par fax, ils confectionnent à distance la liste des pièces détachées à charger dans leurs containers, demandent qu'on leur fasse parvenir dans les délais le « connaissance », sorte de bordereau d'envoi du container afin de leur permettre d'entreprendre les démarches de dédouanement et de transit et minorer ainsi les frais d'emmagasinage au Port de Dakar. Cette forme d'entrepreneuriat à cheval sur deux pays nécessite une intensification des échanges d'information, entraîne un renforcement des relations interpersonnelles et confirme la pertinence du point de vue de Castells (1998 : 21) « Les économies deviennent partout interdépendantes et introduisent ainsi une nouvelle forme de relation entre l'économie, l'État et la société, dans un système à géométrie variable ».

### ***NTIC et recompositions sociales au sein du système migratoire***

Les NTIC favorisent l'institution de relations interpersonnelles entretenues à distance et participant d'un processus renouvelé d'échanges. Des espaces de gestion du social apparaissent même pour les émigrés séjournant dans leurs pays d'accueil. Ils ont accès au mécanisme de prise de décision dans leurs familles en temps réel. Avec les NTIC, on assiste à un éclatement des frontières et à une remise en cause des référents du temps et de l'espace.

Les institutions familiales et les organisations sociales sont des exemples pertinents de l'étude de l'impact des NTIC dans la vie des populations. Ces technologies accélèrent le processus de changement social. Leur accessibilité, même pour des groupes jusque participant peu aux mécanismes de prise de décision, confère un pouvoir nouveau. Les rapports de dépendance deviennent des rapports d'échange. On assiste à un renouveau de la conscience locale et au renforcement du sentiment d'appartenance. Ce rééquilibrage des rôles garantit aux catégories sociales vulnérables l'accès à l'information et à la prise de décision. Ces groupes ont une mainmise plus grande sur le téléphone que les adultes. Cela favorise une inversion des relations quand on sait le degré de dépendance de ces espaces aux ressources migratoires. Les NTIC favorisent une nouvelle forme de mobilisation sociale des ressortissants d'un terroir au-delà des frontières. L'arrimage au contexte mondial d'enjeux locaux est une autre forme de mondialisation. Les lieux de la communication deviennent de nouveaux lieux de négociation sociale. Avec les NTIC, on assiste à une transformation d'espaces privés en espaces publics. Dans les carrés des quartiers populaires et de certains villages où des chambres font office de salon ou de salle de séjour, l'emplacement du poste téléphonique suscite ou ravive nombre de conflits. Dans les concessions en pays *wolof*, la gestion des biens communs de la famille relève théoriquement de l'autorité de la première épouse. Mais certains jeunes émigrés ont tendance à installer l'appareil dans la chambre de leurs épouses court-circuitant le rôle de gestionnaire de leurs mères ou tantes. L'émigré, sachant qu'il est lors de ses séjours au village la personne la plus appelée au téléphone, a le réflexe d'installer le téléphone dans la chambre de son épouse. Cela pose des problèmes d'accessibilité pour les adultes de sexe masculin et les personnes du troisième âge.

Femmes et jeunes, groupes exclus émergent dans le cadre des hiérarchies sociales réfractaires au changement en milieu rural. Ces groupes peuvent désormais parler et même prendre des décisions. Cependant, l'inégal niveau d'accès peut entraîner une instabilité des systèmes sociaux. Le partage et la communautarisation des lignes existantes produisent aussi des rapports de dépendance. Des communautés défavorisées ont été les premières à migrer, donc à doter leurs familles d'un téléphone et à acquérir un statut nouveau. Elles ne peuvent plus être exclues des espaces d'accès à l'information et des champs de prise de décision. En confiant la gestion du téléphone et du téléphone cellulaire à leurs sœurs et femmes, les émigrés contribuent à leur *empowerment*. Les femmes accèdent alors à la sphère publique. Présentes plus que les hommes dans la maison, elles réceptionnent les appels téléphoniques et sont, de fait, dépositaires de l'information. Elles dirigent des associations et augmentent leurs capacités d'influence. Les NTIC facilitent la consolidation de leur place comme actrices de changement social et incrustent dans leur mental une prise de conscience politique. Leurs stratégies de groupe ressoudent leurs liens et entraînent une recomposition de leurs relations avec les autres groupes. Mais ceci pose des problèmes dans les relations de pouvoir. La conception de la répartition des rôles féminins et masculins dans la famille est ébranlée, entraînant ainsi des conflits interpersonnels et des conflits intergroupes.

Les NTIC facilitent un contrôle de l'espace domestique par les émigrés. Gérer un tel espace domestique, c'est le pouvoir en moyens financiers, ordonner des dépenses, donner des ordres, réguler des conflits, toutes choses que le migrant peut désormais faire par téléphone de manière presque quotidienne. On assiste à une internationalisation de la gestion familiale. Le lien social devient non plus un ensemble de rapports statutaires innés ou établis, mais plutôt le fruit d'interactions sociales construites dans le maillage complexe d'une multitude de réseaux dont ceux liés aux NTIC, animés par des acteurs intéressés faisant prévaloir une logique de négociation et d'échange et non d'exclusion et d'accaparement. Les nouvelles technologies facilitent la recréation de liens communautaires. L'utilisation du téléphone en milieu rural montre toute la complexité de la gestion du téléphone par rapport aux modes antérieurs d'organisation et de gestion de l'information.

Tout en s'appuyant sur les NTIC, la diffusion de l'information obéit à des règles puisées dans l'organisation locale. Certaines informations sensibles sont transmises au chef de village qui se charge de juger de l'opportunité de leur diffusion et des cibles à informer. Les informations ludiques comme les cérémonies familiales relèvent de la responsabilité du griot qui leur donne, selon les cibles, un contenu agréable et convivial. Il en est de même de la réactivation des liens séculaires. Les informations privées sont livrées textuellement au destinataire par l'intermédiaire d'un commissionnaire. L'individualisation de l'accès au téléphone rendra difficile la perpétuation de ces stratégies d'organisation et de contrôle local de l'information. Evolue-t-on vers des conflits ou vers de meilleures mises en relation des acteurs ? N'assiste-t-on pas à de nouvelles formes d'inégalités entre ceux qui ont accès aux NTIC et ceux qui en sont exclus ? Dans la post-colonie en Afrique noire, les villes sont composées de diasporas diverses et de flux diversifiés de migrants connectés aux flux mondialisés des capitaux et de l'information.

### ***NTIC et mondialisation informelle***

Les migrations internationales sont animées par des logiques spatiales réticulaires. Les NTIC fonctionnent comme un enjeu domestique et un instrument d'internationalisation des rapports familiaux. L'échange et la communication à l'échelle de la cellule familiale sont fondées essentiellement sur le voisinage et la proximité géographique. Dans ce cas, on a des échanges monétaires et matériels. Avec les NTIC, les échanges dépassent le cadre matériel, englobent les idées et concernent un monde extérieur de plus en plus lointain. La dialectique de l'ici et de l'ailleurs est remise en cause par la quotidienneté et la simultanéité des échanges entre les émigrés et leurs espaces d'origine. On assiste à une mondialisation du domestique, à une globalisation par le bas. La proximité, référentiel de contrôle social, est battue en brèche au profit d'une proximité de tutelle entretenue par des relations orales et financières. Dans certains villages de la région de Louga, les villes italiennes de Firenze, Pescara, Rimini sont plus connues (même par les personnes âgées) que des villes du Sénégal.

Les NTIC raccourcissent les distances et renforcent la prégnance des espaces urbains sur les espaces ruraux. Les migrants sont entre le local et le global, la mobilité et l'identité, l'altruisme et le rentable. Ces technologies favorisent une réinvention du lien social. Les relais traditionnels de

l'information sont court-circuités par des mécanismes nouveaux comme la téléphonie rurale et le cellulaire. Les griots, diffuseurs de l'information domestique portant sur les cérémonies familiales et les réunions villageoises, sont concurrencés par ceux qui détiennent les supports locaux de NTIC. Il y a un mécanisme d'accaparement qui se produit et qui contribue à creuser l'écart entre ceux qui ont acquis ces technologies et ceux qui n'en disposent pas. Avec les NTIC, le lien social n'est plus fondé sur la proximité spatiale. Il y a un éclatement de l'identité, un renforcement des liens et une proximité des distances. Ces technologies facilitent la diffusion et la segmentation de l'information et la multiplication de ses dépositaires. L'information cérémonielle était entre les mains des griots, qui les manipulaient, les diffusaient selon leurs propres canaux. Ce type d'information est maintenant diffusé par le biais du téléphone. Dans les villages où l'information parvient par le bout du fil à travers un intermédiaire ayant le téléphone, le griot, dans le meilleur des cas, se charge de la redistribuer dans les carrés. Ce rôle qui a disparu en ville est en sursis au village où la télédensité est encore faible. Les rôles séculaires et les statuts sociaux se trouvent ainsi modifiés, remis en cause tandis que la promotion de nouveaux réseaux se fait par les NTIC, devenues une conditionnalité à l'émergence d'un nouveau modèle de partage de l'information. Les dépositaires de cette information sont les détenteurs des supports nécessaires à sa circulation.

Avec l'avènement de la GSM, la SONATEL développe une desserte des zones rurales en téléphone cellulaire là où les réseaux filaires n'existent pas encore. En juin 2000, seuls 646 villages sur les 16 000 villages du Sénégal étaient équipés de télécentres. Le cellulaire peut désenclaver les agglomérations rurales non encore desservies par les réseaux filaires. Les NTIC se développent dans des zones caractérisées par une forte demande d'accès à l'information et un par contexte de concurrence entre les environnements sociaux et familiaux et les influences extérieures modernes. Les nouvelles technologies entraînent un décroisement des espaces. On ne saurait parler cependant de désenclavement du fait de l'état des routes et de l'obsolescence du système de transport rural. Le coût unitaire du raccordement des abonnés au réseau de téléphonie est dix fois plus cher en milieu rural. Pour des raisons commerciales, la SONATEL n'engage pas des investissements de cette nature sans être sûre de leur rentabilité. L'installation du téléphone dans les zones isolées est assujettie à l'existence d'un certain nombre de demandes en instance. Sous ce rapport, la solvabilité des émigrés permet une multiplication des demandes de raccordement et une justification de la rentabilité commerciale des investissements par les compagnies de téléphone.

Les NTIC favorisent la résurgence des pouvoirs locaux, grâce à une communautarisation des initiatives individuelles. La relation entre les villageois disséminés dans le monde renforce le rôle des pouvoirs locaux exercés dans le village. Le village dépasse ainsi ses limites physiques. On assiste à l'établissement de liens directs entre le local et le global des réseaux décrivant une nouvelle forme de mondialisation. On constate l'établissement de relations avec des milieux de plus en plus éloignés grâce aux NTIC.

Dans les zones de forte émigration, on constate le paradoxe d'un village mieux relié à l'Italie où vivent la proportion la plus importante de ses enfants absents du village. On assiste alors à un élargissement de l'espace d'échanges du village et à une remise en cause des fondements classiques des relations. La vie sociale et économique de l'entité villageoise est éclatée en plusieurs morceaux interconnectés par les réseaux de NTIC. Les réseaux sociaux sont animés par des réseaux techniques. La distance n'étant plus une contrainte en soi, l'accès aux réseaux de communication permet d'intégrer les réseaux sociaux. Cela est d'autant plus pertinent que les émigrés habitant un même village ont tendance à émigrer vers la même ville à l'étranger. Le village de M'Benguène n'est pas un organisme distinct, mais une partie d'un système complexe de pôles de résidences multiples (village, ville proche, étranger, Touba) interconnectés par les NTIC. C'est le primat du lien sur la distance, du temps sur l'espace, dans les relations entre le village de M'Benguène et l'extérieur. L'extérieur est un concept restrictif, car les émigrés considèrent leurs ressortissants comme des membres à part entière de la communauté qu'il faut informer de la vie du village jusque dans ses détails les plus dérisoires. Ne pouvant pas assister souvent à toutes les cérémonies du village, les émigrés y participent en prenant en charge les frais financiers. Celui qui est absent, disent-ils, c'est celui qui est présent et ne peut rien faire.

L'analyse des types de relation téléphonique entre le village de M'Benguène et l'extérieur est complexe. Les raisons sociales, administratives et économiques constituent les causes de l'essentiel des connexions téléphoniques entre le village de M'Benguène et l'extérieur. Avant l'existence du téléphone, les relations, peu fréquentes, se limitaient essentiellement à des déplacements physiques.

Avec les NTIC les rôles de médiateur avec l'extérieur sont inversés. Les relations financières sont orientées exclusivement vers l'Italie, avec les villages traditionnels proches, celles à caractère social demeurent fondées sur la parenté tandis que Touba combine le faisceau de relations d'ordre religieux et économique. Seul le village de Diawar et la ville de Kébémér sont géographiquement proches du village. La perception de relations pour les villageois est fondée plus sur l'opportunité des relations que sur la proximité géographique. On assiste à une ouverture du village sur les espaces d'accumulation. Les émigrés sont alors des médiateurs pour la collecte des ressources. Cette création d'espaces transnationaux hors des limites des frontières n'est-elle pas une mondialisation par le bas, une mondialisation à l'actif des communautés plus rapides que les États ? C'est une mondialisation par bricolage, par métissage, par touches successives encadrées par des réseaux sociaux ouverts et flexibles. On assiste à de nouvelles formes de relations, à un échange renouvelé d'informations avec des espaces de plus en plus lointains, à des transactions financières au-delà des frontières sans une intervention de l'État. Les NTIC permettent aux émigrés de contourner le niveau national et ses contraintes bureaucratiques ou ses carences dans la mobilisation de ressources financières adaptées aux besoins des populations. Les référents qui veulent incarner une identité collective (famille, confrérie, commerçant) s'approprient les NTIC pour échapper au contrôle de l'État. L'installation du téléphone dans le milieu rural de la région de Louga modifie les règles de gestion de l'information et les mécanismes locaux de communication. On assiste à un renforcement du rôle des jeunes et des femmes, un élargissement du cercle des relations sociales, la mise en place de liens avec des espaces lointains, un intérêt divers tiré de l'usage du téléphone par les différents acteurs.

L'impact des NTIC sur les relations familiales et les structures de pouvoir est d'autant plus complexe que tous les acteurs y trouvent un intérêt quelconque. Les détenteurs de l'information se particularisent et s'opposent aux élites classiques à qui ce rôle était dévolu par la tradition. Cette fragmentation entre le moderne et le traditionnel entraîne : la multiplicité des pôles de prise de décision en milieu rural ; la diversification et l'éclatement des sources de leadership ; l'amorce du reste encore très timide d'un processus de démocratisation des fonctions sociales.

## **Conclusion**

Le système migratoire n'est-il pas un ensemble de villes interconnectées par des réseaux, des relations à travers des NTIC, une circulation financière et un complexe de représentations ? Les nouvelles technologies permettent au migrant de connecter des « morceaux » de famille distribués entre plusieurs espaces politiques et économiques. Les catégories du temps ont tendance, dans le cadre des NTIC, à remplacer celles de l'espace qui ont longtemps régulé les relations, les formes de lien et les modes de sociabilité. L'essor des nouvelles technologies entraîne une extension et une diversification des flux d'information, un processus de dépassement des permanences de l'espace, un mécanisme de négation des territoires politiques, bref une mondialisation.

Les NTIC ont favorisé l'accès facile et rapide à l'information, le partenariat et l'entrepreneuriat, la mobilisation financière, la socialisation. On assiste à l'émergence de nouveaux leaders plus ouverts, autrefois exclus, donc plus réceptifs aux changements et moins enclins à l'exclusion. Le leadership lié à l'appropriation des NTIC polarise plus qu'il ne domine, relie plus qu'il n'exclut, échange plus qu'il n'accapare, s'acquiert plus qu'il ne s'hérite ou se donne. Les NTIC sont alors un facteur de progrès, une source de pouvoir et favorisent une émulation des populations à y accéder. Les NTIC sont alors un puissant facteur d'innovation sociale. Les acteurs déploient diverses stratégies dans le contexte des mutations actuelles liées à ces ressources technologiques: nouvelles positions, attitudes et alliances, nouveaux compromis, et conflits. On assiste à une hybridation de différents types de ressources humaines, relationnelles, économiques affectant aux migrants ou à leurs intermédiaires un rôle nouveau, fondé non sur l'accaparement de l'information mais sur sa diffusion et son partage. Les personnes accédant aux NTIC portent des identités sociales multiples, celles de détenteur d'un pouvoir, de relais d'un pouvoir. Ces NTIC sont alors des facteurs d'intégration sociale, de puissants leviers de rééquilibrage social et d'affermissement des espaces locaux dans un système mondialisé. Il y a une mobilisation sociale intense qui se caractérise par l'invention de nouveaux rôles et le transfert effectif de rôles dévolus jusque là à une catégorie de la population. Ce transfert implique des conflits, un dédoublement ou encore un partage tacite des rôles par une segmentation des circuits. La téléphonie cellulaire permet de dépasser le rôle initiateur de l'État, de court-circuiter celui des collectivités locales et d'accroître la participation des populations à l'équipement de leurs localités.



L'appropriation des NTIC engendre des micro-rapports de force qui peuvent impulser des relations nouvelles déstabilisatrices de l'ordre classique, régulatrices d'un ordre nouveau. L'émergence de nouveaux lieux de gestion de l'information pose le problème du rôle futur du griot et l'impact de la disparition de ce rôle dans la distribution des castes. Qui imagine un griot qui n'informe pas ? L'appropriation collective des NTIC prend le pas sur l'appropriation étatique. Elle engendre alors une nouvelle logique de développement communautaire impliquant la solidarité et la négociation. Cette nouvelle forme d'articulation du local et du global, de l'individuel et du communautaire, de l'économique et du social est productrice d'innovations endogènes permettant à l'Afrique de s'arrimer à sa manière au train de la mondialisation. Cette forme de mondialisation n'implique pas la fin des territoires, encre moins la disparition des terroirs avec ce qu'ils ont de spécifique, mais au contraire elle s'inscrit dans une dynamique de réactivation des relations et enjoint leur inscription dans un cercle de relations plus étendues. Cette mondialisation par les NTIC est un processus de négation des distances et de multipolarisation des espaces, des portions d'espaces facilement reliées en temps réel. Les nouvelles technologies remettent en cause la dichotomie centre/périphérie, formel/informel; moderne/traditionnel pour un enchevêtrement des relations, des économies, des espaces et une réinterprétation du temps.

## Indications bibliographiques

- Bougnoux D. 1998, *Introduction aux sciences de la communication*, Paris, La Découverte, 126 p.
- Castells M. 1998, *La société en réseaux*, Paris, Fayard, 616 p.
- Castells M. 1999, *Le pouvoir de l'identité. L'ère de l'information*. Paris, Fayard, 538 p.
- Cheneau-Loquay A. (sous la direction) 2000, *Enjeux des technologies de la communication en Afrique. Du téléphone à l'Internet*, Paris, Karthala, 402 p.
- Dertouzos M. 2000, *Demain. Comment les Nouvelles technologies vont changer notre vie*, Paris, Nouveaux Horizons, Calmann-Levy, 341 p.
- Duclos D. 2001, « *La globalisation va-t-elle unifier le monde ?* » Le Monde Diplomatique, août 2001, pp 14-15
- Economia, 2000, « *Sonatel, en attendant la concurrence* », décembre : 50-53.
- Favreau 1998, « *Du local au global : enjeux et défis des nouvelles initiatives de développement local et d'économie sociale* » in Economies et solidarités, Revue du CIRIEC, volume 29, 2, 1-13.
- Hamelink C. 1987, « *Les technologies de l'information et le tiers monde* », Revue Tiers Monde, 111, juillet/septembre ;
- Humbaire B. 1997, « *L'Internet et l'Afrique : ressources documentaires*, Afrique Contemporaine », 182, 47-62, [cf Revue Tiers Monde, 138, 245-260].
- Lemieux V. 2000, *A quoi servent les réseaux sociaux*, Editions de l'IQRC, 109 p.
- Mignot-Lefebvre Y. 1994, « *Technologies de communication et d'information au sud : la mondialisation forcée* », Revue Tiers Monde, Tome XXXV, 138, avril-juin, 479 p.
- Mucchielli A. 1998, « *Les Sciences de l'information et de la communication* », Paris, Hachette, 159 p.
- Olorunnisola A. A 2000, « *African media, Information providers and emigrants as collaborative nodes in virtual social networks* », African Sociological Review, 4,2, : 46-71.
- Perouse De Montclos M. 2000, « *Réseaux financiers, diaspora et hawilad : le rôle clé de la péninsule Arabique entre l'Occident et la Somalie* », Autrepart, 16, : 87-98
- Sassen S. 2000, « *Le travail mondialisé. Mais pourquoi émigrent-ils ?* » Le Monde Diplomatique, novembre 2000, pp 4-5.
- Shapiro C. Varian H. R. 1999, *Economie de l'information, Guide stratégique de l'économie des réseaux*, Paris, Nouveaux Horizons, 313 p.
- SONATEL 1997, « *Tableau de bord du Directeur Général présenté au Conseil d'administration de la SONATEL* », Dakar,
- SONATEL 1999, « *Rapport annuel* », Dakar,
- Tall, S. M. 1998, « *Un instrument financier pour les commerçants et émigrés mourides de l'axe Dakar-New York : Kara International foreign money exchange* », Harding et ali Les opérateurs économiques et l'État au Sénégal, Studien zur Afrikanischen Geschichte, Hambourg, LIT :73-90
- Tall S. M. 2000, « *Les investissements immobiliers à Dakar des émigrés sénégalais* », Université Louis Pasteur de Strasbourg, 553 p.[ Thèse de doctorat]
- Tall S. M. 2002, « *Mouride migration and financing* », ISIM NEWSLETTER n° 9, Leiden, Pays Bas, p. 36

Tall S. M. 2002, « *Les migrations internationales d'hier à demain*. [à paraître chez Karthala, 2002 sous la direction de Diop. M. C.]